



# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

J u i l l e t 2 0 1 9



## **Introduction**

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) peut être considérée comme un portrait démographique, économique et social de la population dans ses différentes catégories sociales : les familles, les jeunes, les Personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes en difficulté.

Au-delà de son caractère réglementaire, elle participe au développement social local. En effet, en permettant de repérer et mettre en lumière les besoins, elle contribue à une amélioration de la réponse publique apportée aux attentes.

Après l'ABS de 2013, la commune a souhaité réaliser la présente ABS qui permettra de mettre à jour la photographie de la population, de comparer les différentes données afin de montrer les différentes évolutions au cours des 5 dernières années.

La méthodologie a consisté à approcher différentes institutions pour solliciter des données statistiques.

De même, de par leur implication dans la vie locale, des responsables d'associations œuvrant dans le champ social et présentes sur la commune ont été interviewés. En effet, leur connaissance des usagers et leur regard sur les enjeux repérés sont essentiels à la compréhension des besoins.

L'objectif de l'ABS n'est pas d'établir une liste exhaustive des différents besoins mais de permettre de dégager les enjeux prioritaires pour lesquels un travail en profondeur devrait se poursuivre de façon qualitative.

La présente analyse s'articulera autour de 5 grandes parties que sont :

- Photographie de la population Colomniéroise
- Tableau de bord socio-économique
- Focus sur les différentes catégories de population
- L'action sociale sur la commune
- Synthèse des principales constatations et principaux besoins

## SOMMAIRE

---

I - Photographie de la population Colomniéroise .....	4
II- Tableau de bord socio-économique .....	11
III- Focus sur les différentes catégories de population .....	22
IV- L'Action sociale sur la commune .....	32
V- Synthèse des principales constatations et des principaux besoins sur la commune.....	43

## I - PHOTOGRAPHIE DE LA POPULATION COLOMNIÉROISE

---

## 1- Une population qui diminue

Les derniers chiffres actualisés de l'INSEE font état d'une population municipale de **7948** habitants. Sachant que cette population municipale était composée de **8151** habitants en 2011, on constate une diminution de 203 habitants soit **-2,5%** en **5 ans**.

### Population et démographie

Année	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
2011	8151	499	8650
2016	7948	430	8378

Source : INSEE

La population municipale a une valeur statistique et comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle (au sens du décret) est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

La population totale a une valeur administrative et est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune.

Le recul démographique constaté sur la commune peut s'expliquer par la conjugaison de plusieurs facteurs :

#### - Le solde naturel

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Ce solde reste le moteur de la croissance démographique. Or sur la commune, le nombre de naissances ne compense pas le nombre de décès.

Autrement dit on compte plus de décès que de naissances les 5 dernières années sur la commune. En 2018, on compte **73** naissances contre **76** décès ( Source: État civil Mairie).

#### - Le solde migratoire

La baisse de la population est aussi liée à un solde migratoire déficitaire à savoir qu'il existe plus d'habitants qui quittent la commune que d'habitants qui viennent s'y installer : **-0,7 %** de solde apparent des entrées sorties sur la commune.

### - Un phénomène important de vieillissement

La part importante d'une population **vieillissante** à Coulounieix-Chamiers ne permet pas la croissance démographique. En effet, on retrouve une population vieillissante qui va continuer à **croître**. Or, à l'inverse, le nombre **peu élevé** de jeunes et des adultes en **âge de procréer** induit forcément une fécondité abaissée.

La tranche d'âge des jeunes de **15 à 44 ans** représente **31%** de la population tandis que les personnes de **plus de 45 ans** représentent **52%** des habitants.

### - Peu d'attractivité pour de nouvelles constructions

La baisse des constructions de logements peut être un indicateur du recul démographique à Coulounieix-Chamiers. En effet, les constructions sur la commune ont diminué au fur et à mesure des années, passant de **32%** dans les années 1990 à **8%** aujourd'hui. La **perception** du coût élevé des impôts fonciers constitue un facteur négatif pour l'installation de jeunes familles sur la commune.

### - Les logements vacants

Le nombre élevé de logements vacants et leur augmentation peuvent aussi être pris en compte dans la baisse de la démographie de la population. Au nombre de **252** logements en 2013, ces logements vacants ont connu une croissance de **73,4%** atteignant **437** logements en 2018.

Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation
- en attente de règlement de succession
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (un logement très vétuste)

Il existe donc de nombreux facteurs explicatifs de la baisse de la population Colomniéroise.

Par ailleurs on peut aussi se demander si la croissance démographique sur la commune n'a pas atteint ses limites?

En effet il y a eu une réelle croissance démographique sur la commune pendant des années consécutives qui semble atteindre son «apogée» et décroît aujourd'hui au regard de sa configuration périurbaine.

## 2- Baisse de la population et classes d'âge

La répartition des différentes classes d'âge de la population est la suivante :

- **1326** enfants de **0 à 14 ans** soit **16,4%** de la population
- **1252** jeunes de **15 à 29 ans** soit **15,4%** de la population
- **1292** adultes de **30 à 44 ans** soit **15,9%** de la population
- **1674** adultes de **45 à 59 ans** soit **20,6%** de la population
- **1558** adultes de **60 à 74 ans** soit **19,2%** de la population
- **1007** adultes de **75 ans ou plus** soit **12,4%** de la population

On constate que la tranche d'âge la plus importante de Coulounieix-Chamiers est la tranche des **45-59 ans**. La seconde tranche d'âge de la population la plus importante est celle de **60 à 74 ans**. La tranche des **0 à 14 ans** arrive en 3ème position suivie des **30-44 ans**.

Comparée à la répartition de **2011**, nous retrouvons une légère baisse de la population à toutes les classes d'âge sauf à partir des **classes d'âge de 60 ans**. En effet en 2011, on comptait **2427** personnes âgées de **60 ans et plus (28,8%** de la population). En 2016, on compte **2565** personnes dans la même tranche d'âge (**31,6%**) soit une augmentation de **2,8%** de personnes pour cette tranche d'âge.

Ces chiffres confortent l'hypothèse de l'allongement de l'espérance de vie qui est un phénomène national et implicitement remarquable à l'échelle communale.

## 3- Des ménages en baisse et des familles de moins en moins nombreuses

Concomitamment à la baisse de la population, le nombre de ménages a connu également une baisse, passant de **3756** ménages en 2011 à **3720** ménages en 2016 : **-36 ménages (-0,95%)**. On retrouve une situation inverse à 2011 où il avait été constaté une augmentation de **364** ménages en **10 ans**.

Au niveau de la composition des ménages, les couples sans enfant sont en plus grand nombre (**33%**) suivis de près par les ménages d'une personne (**32,6%**).

### Composition des familles

Familles	2015	%	2010	2016
<b>Ensemble</b>	<b>2433</b>	<b>100</b>	<b>2468</b>	<b>100</b>
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>738</b>	<b>30,3</b>	<b>846</b>	<b>34,3</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>460</b>	<b>18,9</b>	<b>358</b>	<b>14,5</b>
Hommes seuls avec enfant (s)	60	2,5	56	2,3
Femmes seules avec enfant(s)	400	16,4	302	12,2
<b>Couples sans enfant</b>	<b>1236</b>	<b>50,8</b>	<b>1264</b>	<b>51,2</b>

Source : INSEE

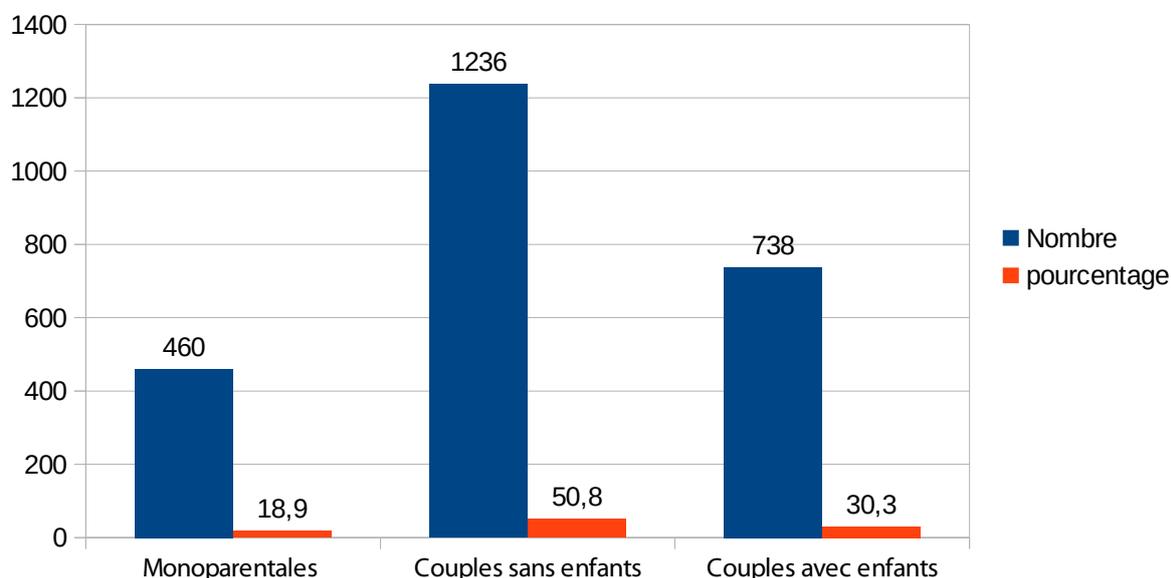
Il existe **2433 familles** sur la commune en 2016 contre **2468** en 2011. Leur nombre a baissé de **35 familles (-1,4%)**.

Dans la composition des familles, les différences observées se situent au niveau de la baisse des couples avec enfants **(-4%)** et de l'augmentation des familles monoparentales **(+4,4%)**.

En effet, on passe de **34,3%** de couples avec enfants en 2011 à **30,3%** en 2016.

Quant aux familles monoparentales, elles étaient au nombre de **358 (14,5%)** en 2011 et atteignent **460 (18,9%)** en 2016. Parmi ces familles monoparentales, les **femmes seules** sont les plus nombreuses. Au nombre de **400**, elles représentent **87%** des familles monoparentales alors que les hommes **seuls** au nombre de **60** représentent **13%** de ces familles monoparentales.

### Couples et familles monoparentales



Lorsqu'on s'intéresse aux nombres d'enfants par famille, on constate que sur les **2433** familles sur la commune, **1372 (56,3%)** n'ont pas d'enfant et **1061 (43,6%)** ont au moins un enfant.

La répartition des familles avec enfants âgés de moins de 25 ans est la suivante :

- **504** familles (**20,7%** des familles) ont **1** enfant
- **365** familles (**15%** des familles) ont **2** enfants
- **134** familles (**5,5%**) ont **3** enfants
- **58** familles (**2,4%** des familles) ont **4** enfants.

Au niveau des familles avec enfant, les familles qui ont **1 seul** enfant sont les plus **nombreuses**.

## Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

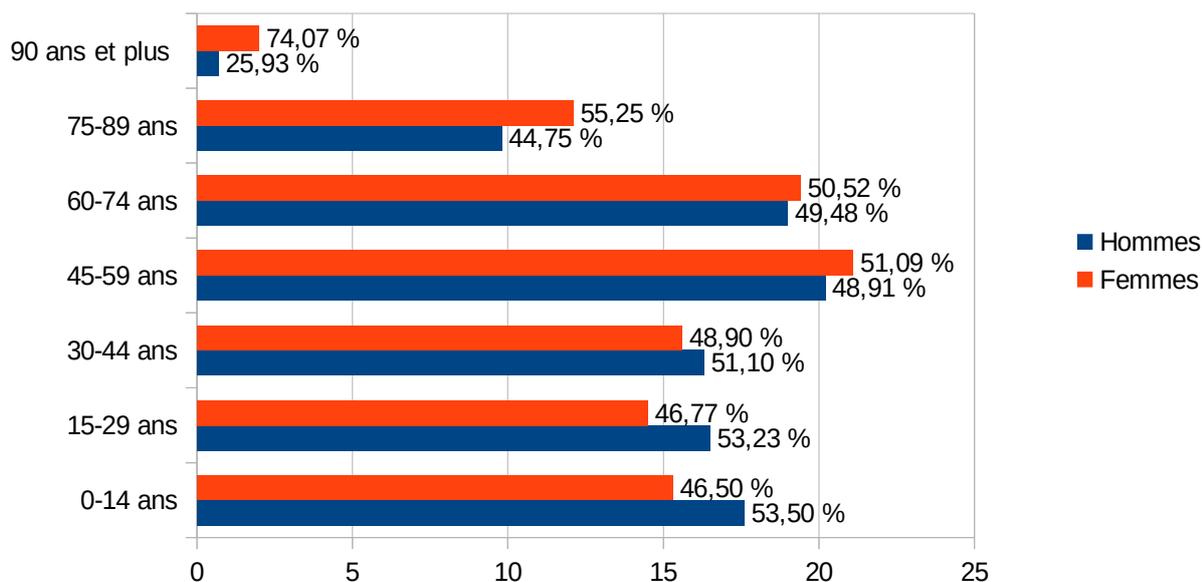
	2015	%	2010	%
Ensemble	2433	100	2468	100
Aucun enfant	1372	56,4	1424	57,7
1 enfant	504	20,7	509	20,6
2 enfants	365	15,0	387	15,7
3 enfants	134	5,5	112	4,5
4 enfants ou plus	58	2,4	36	1,5

Source : INSEE

## 4- Population par sexe : une population en majorité féminine

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes sur la commune: **4306** femmes et **3802** hommes. Les femmes représentent **53,1%** de la population et les hommes **46,9%**.

### Population par sexe et âge (2016)



Source INSEE

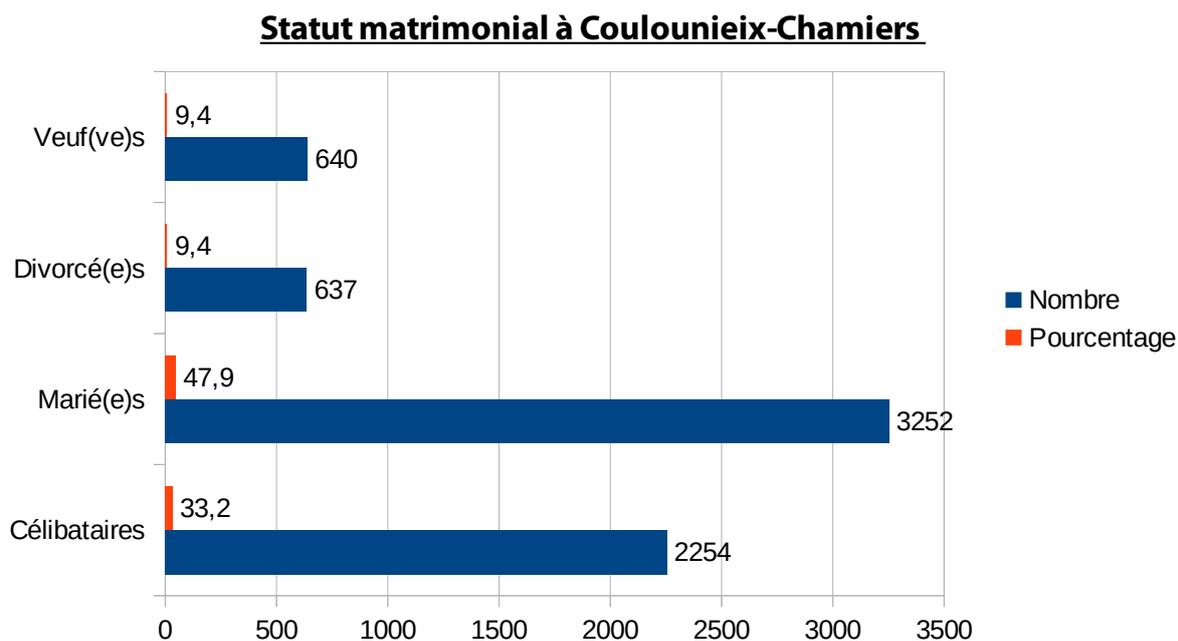
Selon le tableau, jusqu'à **44 ans**, le pourcentage des hommes est un peu plus élevé que le pourcentage des femmes. A partir de **45 ans**, le pourcentage des femmes est plus élevé et la différence devient significative lorsqu'on avance en âge. Cette situation s'explique par la plus longue espérance de vie des femmes.

## 5- Statut matrimonial de la population

Sur la commune et selon les catégories établies, les personnes mariées sont les plus nombreuses à **47,9%**.

Les célibataires représentent **33,2%** de la population; les personnes divorcées sont à **9,4%** de même que les personnes veuves (**9,4%**).

Si on regroupe les catégories représentant des personnes seules (célibataires, divorcées et veuves), elles sont plus nombreuses (**52%**) que les personnes mariées (**47,9%**).



Source : INSEE

## 6- Population étrangère de Coulounieix-Chamiers

La commune compte **555** habitants **immigrés (6,8%)** parmi lesquels **123** ont acquis la nationalité française et **432** habitants sont de nationalité étrangère (**5,3%**). Les pourcentages sont en deçà des pourcentages nationaux qui sont de **6,5%** pour les étrangers et **9,2%** pour la population immigrée.

Un étranger est une personne qui réside en France mais qui ne possède pas la nationalité française. L'INSEE précise que: ne sont recensés que les étrangers ayant une résidence permanente en France, ceux qui y travaillent et ceux qui y étudient. Sont exclus les saisonniers et les frontaliers.

Un immigré est une personne née à l'étranger, dont la nationalité d'origine est étrangère, et qui vit en France. Parmi les immigrés, sont donc comptabilisés les étrangers et les personnes ayant acquis la nationalité française au cours de leur vie.

## II- TABLEAU DE BORD SOCIO-ÉCONOMIQUE

---

### 1- Ménages et revenus

On compte sur la commune **3687** ménages fiscaux en **2016**. Ce nombre a sensiblement augmenté (**+10 ménages**) car il était de **3677** ménages en **2011**. Plus de la moitié des ménages fiscaux est imposable. Cependant, la part des ménages imposés a sensiblement baissé entre les 2 périodes : de **55,3%** en **2011** à **51,5%** en **2016** (**-3,8%** de ménages imposés).

Le revenu disponible **médian** qui partage la population des ménages en **deux parties égales**, est de **19 807 euros**, soit **1650 euros** par mois. Les 10% de ménages les plus modestes ont un revenu disponible inférieur à **9631 euros** (1<sup>er</sup> décile), soit **802 euros** par mois et les 10% de ménages les plus aisés ont un revenu supérieur à **34 251 euros** (9<sup>ème</sup> décile), soit un revenu supérieur à **2854 euros**.

Le rapport **interdécile** utilisé pour mettre en évidence les écarts entre les plus riches et les plus pauvres est de **3,6**. Autrement dit, les revenus des 10% des ménages les plus riches sont **3,6 fois** plus élevés que les revenus des 10% des ménages les plus pauvres.

Ce rapport a baissé car il représentait le double (**7,5**) en 2011. L'écart est entrain de se réduire entre les ménages les plus riches et les plus pauvres.

Les allocataires à bas revenus sont au nombre **de 696** avec **1581** personnes couvertes. Le seuil de bas niveau considéré est de **1052 euros**.

Parmi les allocataires, **22,8%** ont **100%** de leurs ressources provenant des prestations CAF et **37,5%** ont **50%** de leurs ressources provenant de ces prestations.

A noter que sur le quartier prioritaire de Chamiers, **33%** des allocataires CAF ont **100%** de leurs ressources provenant des prestations sociales.

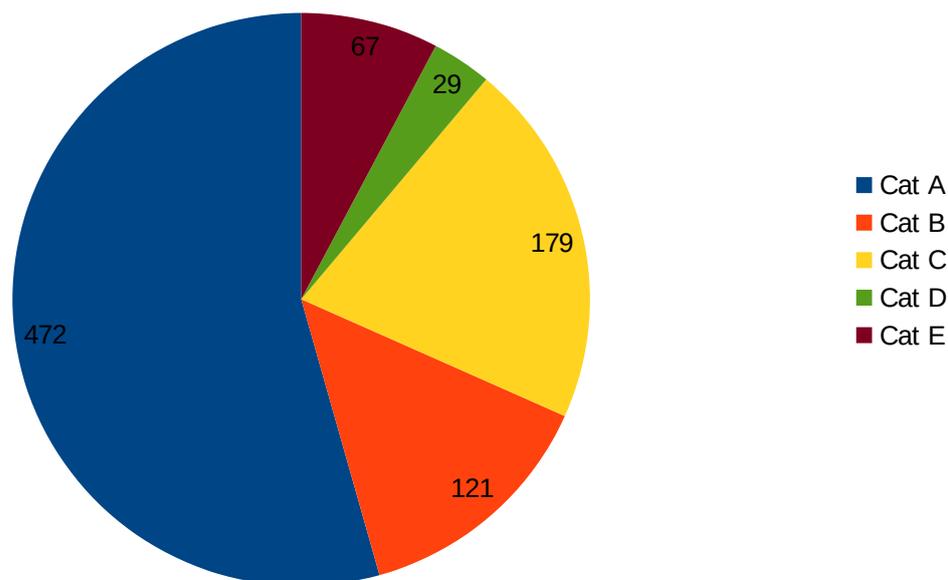
Le taux de pauvreté sur la commune est estimé à **18,6%**, un peu plus élevé que le taux au niveau national estimé à **14%**.

## 2- L'emploi

### 772 demandeurs d'emploi sur la commune

On constate une augmentation du nombre de demandeurs qui était de **672** en **2012**. On enregistre **100** demandeurs d'emploi de plus en 6 ans (+**15%**).

#### Répartition des demandeurs d'emploi par catégorie



Source : Pôle Emploi

Sont prises en compte dans le nombre de demandeurs d'emploi, les personnes des catégories **ABC** tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. En effet, les catégories **D et E** concernent les personnes non immédiatement disponibles (en formation, en maladie etc.) et non tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

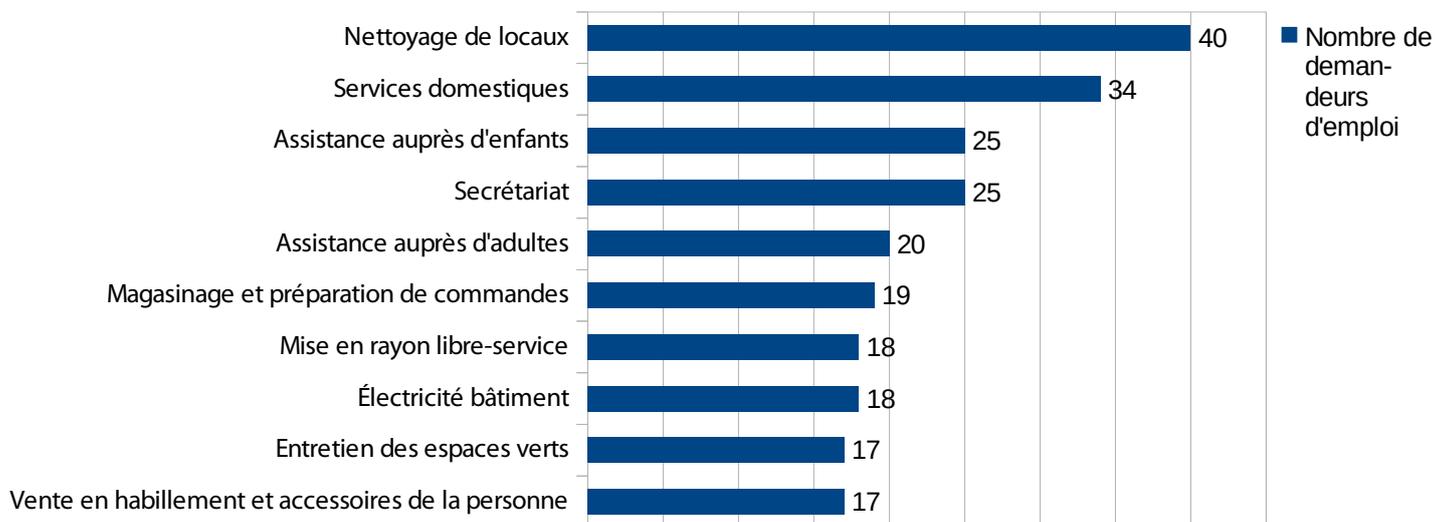
Le taux de chômage sur la commune est estimé à **17%**. Ce taux est largement supérieur à celui de la Dordogne estimé à **10,1%** et celui de la France estimé à **9%**.

Ce taux de chômage est légèrement plus élevé chez les femmes (**18,3%**) que chez les hommes (**15,7%**). Parmi les demandeurs d'emploi, **50,3%** sont des femmes et **49,6%** sont des hommes. Si le nombre de femmes est légèrement plus élevé que celui des hommes, la différence reste insignifiante et surtout s'amenuise au fil des années. En effet, l'écart entre les femmes et les hommes qui était de **5,3%** en **2011** a considérablement baissé et s'établit aujourd'hui à **0,7%**.

On peut affirmer que le rapport est entrain de s'équilibrer entre la part des femmes et des hommes demandeurs d'emploi. Cette situation est certainement due au développement des services à la personne qui emploient essentiellement des femmes et aux besoins d'emploi dans les secteurs du nettoyage et des services domestiques occupés également par les femmes.

La féminisation de certains secteurs pourvoyeurs d'emploi contribue à faire diminuer le taux de chômage des femmes.

### Les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi cat. ABC



Source : Pôle Emploi

Si on s'intéresse à l'âge des demandeurs d'emploi, on constate que :

- **18%** avaient moins de **25 ans** en 2012 contre **17,8%** en 2018.
- **63,8%** étaient dans la tranche des **25-49 ans** en 2012 contre **57,2%** en 2018.
- **18,1%** avaient **50 ans et plus** en 2012 contre **24,8%** en 2018.

Le pourcentage des moins de 25 ans n'a pas **significativement** évolué. Il est presque stable. Le pourcentage des 25-49 ans a baissé (**-6,5%**) alors que le pourcentage des 50 ans et plus a fait un grand bond (**+6,7%**).

Le chômage touche davantage les femmes que les hommes et de plus en plus les personnes plus âgées.

Par rapport au niveau d'instruction, si les demandeurs d'emploi de niveau **CAP/BEPC** sont toujours les plus nombreux, leur pourcentage a cependant baissé. En effet, ces demandeurs qui représentaient plus de la moitié des demandeurs d'emploi (**55,2%**) en 2012 ne sont plus que **42,2%** en 2018.

Par contre, on constate une augmentation des demandeurs d'emploi de niveau Bac (**+2,8%**) puisqu'ils sont passés de **18,7%** en 2012 à **21,5%** en 2018. Une nette progression s'observe également au niveau des demandeurs de niveau supérieur au Bac (**+9,4%**) dans la mesure où ils passent de **13,3%** à **22,7%**.

Cette situation corrobore le constat selon lequel même si le diplôme protège contre le chômage, il protège de moins en moins que dans le passé. En effet, selon une étude du CEREQ ( Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications), les études supérieures garantissent de moins en moins l'insertion sur le marché de l'emploi.

Quant aux personnes peu ou pas formées, elles sont les moins nombreuses parmi les demandeurs d'emploi. Leur pourcentage est quasiment stable entre les 2 périodes (**12,64% en 2012 et 13,5% en 2018**).

### 3- Le tissu économique local

Selon les statistiques de l'INSEE, le tissu économique local est basé sur **365** entreprises dont la majorité relève des services aux entreprises (**31%**).

Les services aux particuliers représentent **25,5%** du secteur et les entreprises dans le domaine commerce, transport, hébergement et restauration représentent **25,2%** du secteur.

Les types d'entreprises les moins représentés sur la commune sont les entreprises industrielles (**4,4%**) et celles liées à la construction (**14%**).

#### Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 31 décembre 2016

Entreprise	Nombre	%
Ensemble	365	100
Industrie	16	4,4
Construction	51	14,0
Commerce, transport, hébergement et restauration	92	25,2
Services aux entreprises	113	31,0
Services aux particuliers	93	25,5

Source : INSEE

Le guide économique de la commune fait état de plus de **240** services, entreprises et artisans répertoriés sur la commune. ( Source : Chambre de Commerce et d'Industrie CCI, octobre 2017).

Malgré la présence de ces entreprises, seules **22,8%** des personnes actives habitant sur la commune y travaillent et **77,2%** de ces personnes travaillent dans une autre commune que Coulounieix-Chamiers.

### 4- Regards croisés sur le secteur socio-économique

#### La problématique de l'insertion

Les acteurs qui sont dans le domaine de l'insertion proposent des actions différentes sur le territoire. Ils accompagnent en général des personnes très éloignées de l'emploi, bénéficiaires du RSA la plupart du temps. Certains demandeurs d'emploi, ayant des parcours de vie et des difficultés sociales, la priorité avant la recherche d'emploi en tant que telle est de lever les différents freins à l'emploi (soin, garde d'enfant, lien social, image de soi, culture). Dans ce sens, ils peuvent être orientés vers les services ou personnes compétentes.

L'Association « le chemin » propose des chantiers éducatifs qui sont importants pour aider les jeunes n'allant pas vers le Droit Commun. Ces chantiers sont également des lieux de socialisation et au nombre de 29 en 2018, ils ont permis d'accompagner 70 jeunes dont 27 sur la commune.

Il faut souligner que les associations dans le champ de l'insertion sont plus dans un processus d'insertion que d'emploi direct compte tenu de nombreux facteurs.

Certaines personnes accompagnées ayant eu très peu d'autorité dans leur éducation ont des difficultés avec l'autorité et ne sont pas disposées à accepter les ordres d'un responsable. Ils méconnaissent les codes du monde du travail et ont du mal ou peur de s'y projeter. Il existe des personnes qui se replient dans leur situation de chômage et craignent de se confronter à un milieu professionnel.

Les acteurs de l'insertion soulèvent le paradoxe entre le nombre élevé de demandeurs d'emploi sur la commune et leurs difficultés à trouver des personnes lorsqu'ils lancent des recrutements.

Afac 24 a du mal à recruter des habitants de la commune, que ce soit au niveau de l'insertion ou des permanents. Lorsque le Centre social Saint-Exupéry lance des recrutements, il ne reçoit pas des candidatures de la commune. Quant à l'Association 3S, elle est obligée de refuser des missions par manque de personnels.

#### La problématique de la mobilité

Selon les données de l'INSEE, le moyen de transport le plus utilisé par les habitants de la commune pour se rendre au travail est la voiture à **83,4%**. Ensuite, la marche à pied arrive en 2ème position avec **5,3%** de personnes. Les transports en commun sont utilisés par **4,8%** d'habitants et les 2 roues par **3,3%** de personnes.

La majorité des habitants de la commune travaillant dans une autre commune, ils ont besoin de voiture pour se rendre à leur lieu de travail. Cette situation favorise la grande utilisation de la voiture. En effet, en zone péri-urbaine, l'aptitude à la mobilité est une des conditions essentielles pour accéder à un emploi.

Cependant, pour les personnes n'ayant pas de voiture, les problèmes de mobilité se posent aussi pour les déplacements à l'intérieur même de la commune. En effet, d'aucuns n'hésitent pas à dire que la commune étant proche de Périgueux, il est plus facile de se rendre à Périgueux qu'à certains endroits à Chamiers : Par exemple se déplacer du Bourg de Coulounieix-Chamiers au centre ville de Chamiers.

Les transports en commun méritent certes d'être développés pour servir à plus de personnes mais au regard de l'étalement géographique de la commune ( **21,7km<sup>2</sup> contre 9,8km<sup>2</sup>** pour périgueux par exemple) une réponse de proximité doit être recherchée face à l'enjeu de la mobilité sur le territoire.

Afac 24 s'inscrit en acteur de la mobilité à travers la Plateforme MUST qui permet à toute personne d'accéder à une solution de mobilité autonome, durable et adaptée à ses besoins notamment en rapport avec l'accès à l'emploi et à la formation.

### 5- Les logements sur la commune

La commune compte **4194** logements qui sont en majorité des résidences principales à **88,7%**. Les résidences secondaires ou logements occasionnels sont très peu nombreux (**0,9%**).

Parmi les logements, 3044 (**72,6%**) sont des maisons et 1138 (**27,1%**) sont des appartements. Le nombre moyen de pièces est de **4 pièces** pour les maisons et **3 pièces** pour les appartements.

Par contre, on remarque un nombre élevé de logements vacants. En effet, au nombre de **437**, ces logements vacants représentent **10,4%** des logements et sont en nette augmentation par rapport à 2011 où ils n'étaient que **6,2%**.

Coulounieix-Chamiers est une commune de propriétaires à **61,1%**, les locataires ne représentant que **37,6%** et **1,4%** sont logés gratuitement.

En 2011, il n'existait aucune infrastructure touristique ( hôtel, camping) sur la commune. Depuis 2016, il existe un hôtel de 12 chambres.

### 6- Les logements sociaux

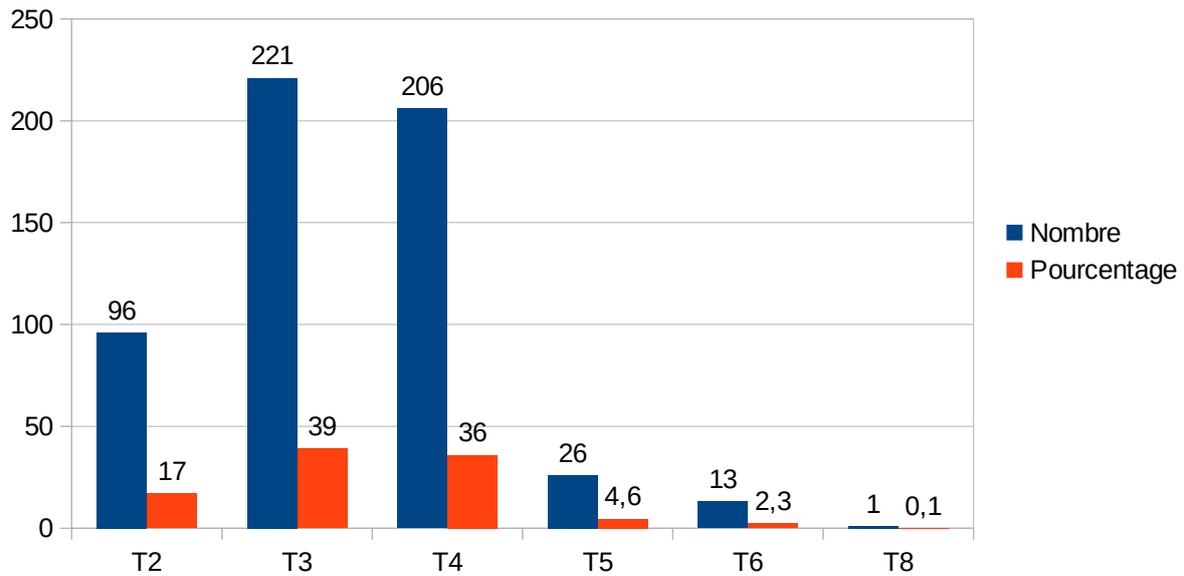
Sur le territoire de Coulounieix-Chamiers, 2 principaux offices publics de l'habitat : Grand Périgueux Habitat et Dordogne habitat proposent la majorité des logements du parc locatif social.

Le nombre total de logements sociaux de ces **2 offices** est de **898** logements. Le parc social est l'un des plus importants de l'Agglomération où on constate partout une augmentation des demandes de logement social.

#### Grand Périgueux Habitat

Grand Périgueux Habitat dispose de **563** logements pour **450** titulaires de bail. La majorité de ces logements, **498 ( 88%)** sont des logements collectifs contre **65** logements (**12%**) qui sont des logements individuels. Dans ce parc, les **T3 (39%)** sont les plus **nombreux** suivis des **T4 (36%)**.

## Répartition par types de logements



Source : Statistiques Périgueux Habitat

Dans ces logements et selon les tranches d'âge, les personnes de plus de **65 ans** sont les plus nombreuses (**19,5%**) suivies des jeunes âgés de moins de **30 ans** (**13,8%**).

Le nombre des personnes âgées révèle un vieillissement de l'occupation lié au fait que les personnes restent longtemps dans le parc sans avoir dans un premier temps les moyens d'accéder au parc privé et sans avoir dans un second temps l'envie et la motivation de partir lorsqu'ils avancent en âge.

Au niveau de la composition familiale, on constate un nombre élevé de personnes isolées sans enfant. En effet, les personnes vivant seules au regard de leur statut matrimonial (célibataires, divorcés, séparés, veufs) sont les plus nombreuses (**73,1%**) par rapport aux personnes en couples (mariés, et vie maritale) **22,9%**.

Quant aux familles monoparentales, leur proportion (**18,8%**) est équivalente à celle de la population générale de Coulounieix-Chamiers.

La majorité des personnes vivant dans le parc social de Grand Périgueux Habitat (**68%**) est sans activité professionnelle. En effet, seuls **27,7%** ont un emploi parmi lesquels **22,6%** ont un emploi stable et **5,1%** ont un emploi précaire.

La situation de précarité des locataires se manifeste également avec leurs revenus imposables. La majorité des locataires (**53,1%**) a un revenu imposable inférieur à **5000€ (416€ par mois)**. Environ **21,1%** a un revenu imposable compris entre **5000 et 9999€ (833€ par mois)** et **12,2%** a un revenu imposable entre **10 000 et 14 999€ (1249€ par mois)**.

Le nombre de locataires baisse au fur et à mesure que l'on avance dans les revenus élevés. Ainsi pour les revenus imposables les plus élevés à savoir **35000-39999 (2916€-3333€)** on tombe à **0,4%** équivalant à **2 personnes**.

En ce qui concerne l'occupation des logements, on note un nombre important de logements vacants (**113 logements**). Le taux de vacance de **20,07%** dans ces logements est presque deux fois plus élevé que dans l'ensemble des logements de la commune (**10,4%**).

Ces logements vacants concernent plusieurs types de logements :

- les logements en attente d'attribution
- les logements en attente de réalisation de travaux
- les logements du bâtiment C en démolition dans le cadre du programme ANRU ( Agence Nationale de Rénovation Urbaine)
- les logements de l'Entrée 13 de la Rue Romain Rolland qui n'attirent personne du fait des incivilités.

La durée moyenne de vacance à Grand Périgueux Habitat est un peu **plus de 2 ans**.

En ce qui concerne les départs, **en 2018**, il y a eu **65** départs des logements collectifs et **6** départs des logements individuels.

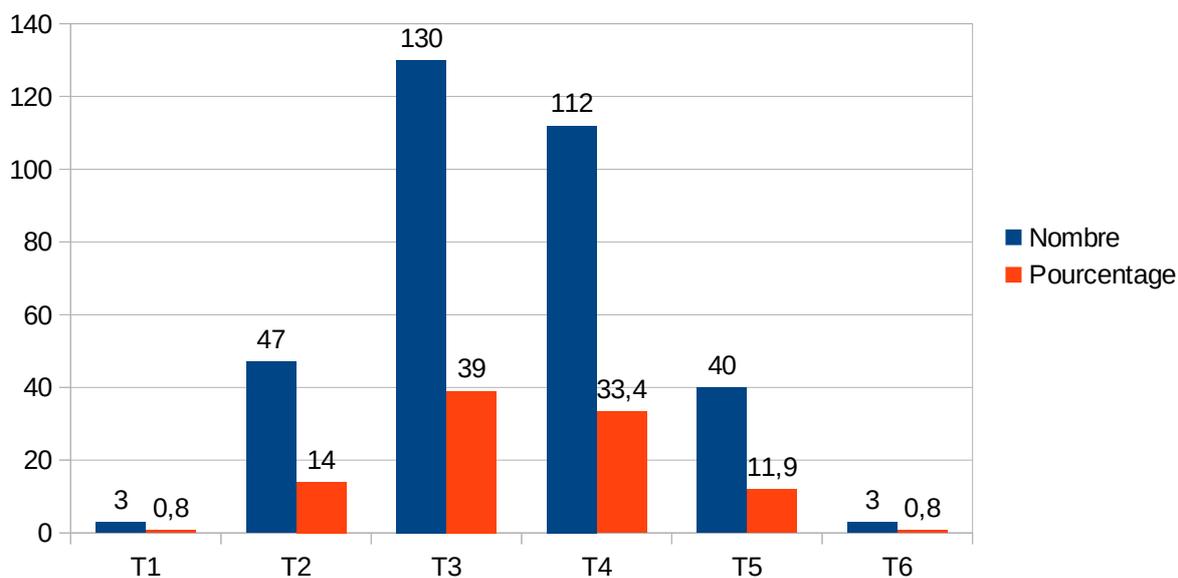
Le nombre de situations d'impayés s'élève à **175** cas dont **100** cas d'au moins **2** mois d'impayés. La plus courte durée d'impayés est de **1 mois** et la plus longue durée est **supérieur à 20 mois**.

### Dordogne Habitat

Dordogne Habitat dispose de **335** logements dont **216** logements collectifs (**64%**) et **119** logements individuels (**36%**). Par rapport à Grand Périgueux Habitat où le nombre de logements est resté stable depuis 2013, Dordogne Habitat a connu une légère augmentation du nombre de logements (**+11 logements**).

Au niveau de la taille des logements, on retrouve la même typologie qu'à Grand Périgueux Habitat. En effet, les T3 (**39%**) sont les plus nombreux suivis des T4 (**33,4%**).

### Répartition par types de logements



Source : Statistiques Dordogne Habitat

Au niveau des tranches d'âge, les personnes de 50 à 64 ans sont les plus nombreuses (**32%**) suivies des 40-49 ans (**25%**).

En ce qui concerne la composition familiale, comme à Périgueux Habitat, les personnes seules arrivent en tête (**35%**) suivies des familles monoparentales (**30%**) dont la part est ici beaucoup plus élevée que dans la population générale (**18,9%**).

Les couples avec enfants représentent **17%** des familles et les couples sans enfants **13%** des familles.

Au niveau de leur situation professionnelle, **36%** des locataires de Dordogne Habitat sont sans emploi, **22%** sont employés, **19%** sont des ouvriers et **16%** sont retraités.

Au niveau des ressources :

- **66%** des locataires ont des ressources **inférieures à 60%** du plafond
- **34%** ont des ressources **supérieures à 60%** du plafond.
- **47%** des locataires ont des ressources **inférieures à 40%** du plafond
- **53%** ont des ressources **supérieures à 40%** du plafond.

Le revenu moyen par ménage est estimé à **1254€**. Parmi les locataires , **58%** sont bénéficiaires de l'APL.

En ce qui concerne les départs, **en 2017**, il y a eu **52** départs des logements de Dordogne Habitat. Un nombre important des partants n'a pas renseigné leurs motifs de départ. Pour ceux qui l'ont fait, les motifs qui reviennent le plus se rapportent aux raisons de santé, au rapprochement familial, à l'accession à la propriété, à l'environnement , aux dettes de loyer et à la taille des logements.

### 7- Regards croisés sur le logement

Tous les acteurs interrogés sont unanimes que les problèmes de logement sur la commune ne sont pas liés à leur nombre, compte tenu du nombre de logements vacants.

Au niveau du parc privé, il est fait état d'un nombre important de logements indignes (260 logements identifiés en 6 ans). Le parc social, notamment celui des logements individuels est vieillissant avec une architecture dépassée. Il mérite d'être remis aux normes actuelles tout comme les logements des personnes âgées qui sont très grands, le plus souvent à étage avec des escaliers à monter.

Les problématiques au niveau du logement se rapportent plus à la dégradation des logements, à la qualité des logements en général, à leur adaptation aux besoins actuels des jeunes et des personnes âgées de même qu'au vivre ensemble dans ces logements.

En effet, il ressort la nécessité d'une adaptation des logements soit pour le maintien à domicile des personnes âgées, soit pour encourager des jeunes à acquérir des maisons sur la commune.

Les populations ont aujourd'hui de nouvelles attentes et des nouvelles façons de concevoir l'habitat en général et l'habitat collectif en particulier. En effet, les logements collectifs étant abordables financièrement, ils sont dédiés à des familles peu aisés dont certaines loin de l'emploi, consommatrices de services mais pas forcément actrices.

## Analyse des besoins sociaux - Juillet 2019

Dans le Programme Local de l'Habitat Durable du Grand périgueux, deux enjeux majeurs sont mis en exergue pour le parc privé et public :

- Pour le parc privé, l'enjeu est de soutenir la rénovation de l'habitat privé.
- Pour le parc public, l'enjeu est de redonner de l'attractivité et de définir des règles partagées en matière d'attribution de logements locatifs sociaux au bénéfice d'équilibres sociaux et territoriaux. En effet, pour améliorer le « vivre ensemble », la politique de logement doit tendre vers une vraie mixité sociale et générationnelle dans les logements sociaux.

Afin de permettre la rénovation des logements, le programme Amélia à travers les aides publiques qu'il apporte est un important dispositif à prendre en compte pour l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

### **III- FOCUS SUR LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION**

---

## 1- Enfance-jeunesse

### Une crèche et des assistantes maternelles au service des petits

Au niveau de la petite enfance, la crèche du petit prince qui a une capacité d'accueil de **60** enfants, reçoit par mois en moyenne **80** enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans.

Il existe **30** Assistantes Maternelles sur la commune et un RAM (Réseau d'Assistants Maternelles).

### 2 écoles sur la commune

On compte **570** enfants de la maternelle au cours élémentaire dans les **2** écoles de la commune.

L'école Louis Pergaud accueille **203** enfants: **72** en maternelle et **131** en élémentaire.

L'école Eugène LEROY accueille **367** élèves à savoir **127** en maternelle et **240** en élémentaire.

Quand on compare ces effectifs à ceux de 2013, on constate que le nombre d'élèves a augmenté à Eugène Leroy passant de **295 à 367** soit une augmentation de 72 élèves (**+ 24,4%**) alors qu'à Louis Pergaud, le nombre d'élèves a sensiblement baissé passant de **225 à 203**, soit une légère diminution de 22 élèves (**- 9,7%**).

Les élèves sont nombreux aux TAP car **463** enfants y prennent part dans les 2 écoles avec un taux de participation de **81%**.

Environ **450** élèves mangent tous les jours dans les cantines scolaires des 2 écoles.

### Élèves dans les écoles de Coulounieix-Chamiers

	Louis Pergaud	Eugène Leroy	Totaux
Maternelle	72	127	199
Élémentaire	131	240	371
Périscolaire matin	25	23	48
Périscolaire soir	50	37	87
TAP maternelle	62	98	160
TAP élémentaire	110	193	303
Repas	195	255	450

Source : Service Éducation de la Mairie

### Un collège et un lycée agricole pour les jeunes

Au niveau du secondaire, le collège Jean Moulin compte **384** élèves.

Le lycée agricole accueille **375** élèves et étudiants, **100** apprentis et **920** stagiaires adultes dans l'année.

### Les enfants en difficulté

Pour les enfants en difficulté, il existe sur la commune l'**IME** (Institut Médico-Educatif) qui accueille **56** enfants dont **13** en ITEP ( Institut Thérapeutique Éducatif Pédagogique). L'IME reçoit les enfants/jeunes souffrant de déficience intellectuelle légère ou moyenne avec troubles associés. Quant à l'ITEP, il s'agit d'enfants/jeunes souffrant de troubles de comportement perturbant gravement leur socialisation et leur accès à la scolarité et à l'apprentissage.

La commune ayant un quartier prioritaire dans le cadre de la politique de la ville, un dispositif **PRE** (Programme de Réussite Éducative) existe au niveau de la Mairie et accompagne les enfants qui présentent des signes de fragilité éducative. Cet accompagnement se fait dans tous les domaines qui concourent à l'épanouissement de l'enfant dans les champs: scolaire, extra et périscolaire, santé et famille.

En 2018, le PRE a touché **42** familles pour un total de **81** jeunes de **3** à **16** ans.

Parmi ces enfants, on compte **46** garçons et **35** filles. Selon leur niveau scolaire, **34** enfants sont en élémentaire et **47** sont au collège.

### Regards croisés sur l'enfance-jeunesse : La problématique de la parentalité

Les acteurs locaux qui travaillent auprès des enfants et des jeunes relèvent un besoin important d'actions de soutien à la parentalité. Ils précisent que malgré l'implication des acteurs dans le domaine de l'éducation (école, mairie, structures de loisirs, sport, associations...) la cellule familiale demeure la cellule de base et les parents, les premiers responsables du développement des enfants.

En effet, le Centre Social Saint-Exupéry, à travers son Pôle Familles Parentalité réalise un travail de soutien à la parentalité.

L'École des Parents et de Éducateurs de la Dordogne (EPED) propose des rencontres et des échanges entre parents mais également des actions mettant en lien les parents, les enfants et l'école.

L'Association le chemin accompagne des jeunes et des familles dans le cadre de leurs activités de prévention, de protection de l'enfance et de Médiation familiale.

Remettre les familles au cœur de leurs missions de parents est une nécessité prise en compte par les différents acteurs. En effet, le premier éducateur intervenant est la famille.

Des nos jours, la famille connaît de nombreuses mutations et se présente sous diverses formes notamment avec des recompositions (ruptures successives des couples) qui réinterrogent les fonctions parentales. On assiste à une réorganisation de la structure familiale qui se traduit dans certaines situations et selon les termes du coordonnateur du PRE par des « familles désorganisées, des enfants cabossés qui n'ont pas de vie d'enfants. La cellule familiale est explosée, les parents désarmés face à la rapidité d'évolution des enfants ».

A cette situation, viennent se greffer des facteurs liés au mode de travail avec des horaires fixes et plusieurs autres contraintes et obligations qui s'exercent sur la vie quotidienne des parents. Il s'agit de difficultés et de contexte qui d'une part, complexifient l'exercice des responsabilités parentales et d'autre part posent la question de la transmission des connaissances et des valeurs aux enfants. C'est pourquoi, la problématique de la parentalité concerne tous les parents et ne

doit pas toujours être rattaché aux familles « monoparentales » ou familles dites à problèmes.

En ce qui concerne la classification formelle des différentes étapes de la vie «Enfance-Adolescence- Jeunesse-Adulte», la question demeure d'actualité. Selon le sociologue Pierre Bourdieu, avoir le même âge «biologique» ne signifie pas qu'une génération partage les mêmes conditions de vie, les mêmes difficultés et les mêmes aspirations.

Cependant, en tant qu'acteurs du futur, il est nécessaire de valoriser le potentiel de toutes les classes d'âge et leur participation à la vie communale et citoyenne.

Le pôle Jeunesse au Centre Social décrit sur la commune, des jeunes ayant un « problème psychologique de mobilité » selon les termes du directeur.

En effet, le Centre social reçoit des jeunes qui ne partent pas en vacances et ne quittent pas le quartier. Les endroits les plus éloignés qu'ils connaissent en dehors de leur univers se limitent selon le directeur du centre social à « devant le cinéma à Périgueux ou la piscine à Marsac. ».

Ce sont des jeunes qui ne se projettent pas loin, ne savent pas comment prendre le train pour Bordeaux où ils n'ont jamais mis les pieds.

Ce problème psychologique peut s'expliquer par le fait que les habitants en général et les jeunes en particulier ont du mal à quitter la commune qu'ils connaissent depuis toujours et où ils ont tous leurs repères et réseaux de sociabilité. Les familles étant installées de génération en génération, les enfants veulent vivre à côté de leurs parents et dans la commune où ils ont toujours vécu et grandi. A leur niveau, le problème de mobilité avant même d'être rattaché à une question de moyens de transport ou de déplacement est d'abord une difficulté psychologique à sortir de la commune.

Le problème devient crucial dans une optique d'insertion socio-professionnelle lorsque les personnes doivent rentrer en formation ou s'insérer dans le monde du travail à travers un emploi.

## 2- Les personnes âgées

### Un vieillissement qui s'accroît

Le vieillissement de la population est un phénomène national qui prend de l'ampleur. La Région Nouvelle Aquitaine n'échappe pas à cette réalité. L'Atlas de la santé de la Nouvelle Aquitaine de 2018 mentionne pour cette région un indice de vieillissement important.

L'indice de vieillissement représente le nombre de personnes âgées de **65 ans ou plus** pour **100** personnes âgées de moins de **20 ans**.

En 2014, la Nouvelle-Aquitaine comptait 1 281 318 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 1302 888 personnes de moins de 20 ans, soit un indice de vieillissement de **98,3** qui est nettement supérieur à celui observé en France métropolitaine (**75,5**).

La région Nouvelle Aquitaine possède le deuxième indice de vieillissement le plus élevé des régions françaises derrière la Corse.

On observe également que la majorité des départements de la Région Nouvelle Aquitaine ont des indices élevés. Le département de la Dordogne a le 2ème indice le plus élevé (**130,2**) après la Creuse qui a un indice de **150**, soit le double de la valeur nationale.

Parmi les départements de la Région, seul le département de la Gironde possède un indice de vieillissement proche de la valeur nationale (**75**). Le constat est que les valeurs sont plus élevées dans les territoires plus ruraux que dans les pôles urbains.

A l'échelle communale de Coulounieix-Chamiers, on compte **1969** personnes âgées de **65 ans ou plus** pour **1793 personnes** de **moins de 20 ans**. L'indice de vieillissement sur la commune est de **109,81**. Cet indice est inférieur à celui du Département (**130,2**) mais est largement supérieur à celui observé dans la Région (**98,3**) et en France Métropole (**75,5**).

### Les femmes vivent plus longtemps que les hommes

A Coulounieix-Chamiers, la répartition par genre des personnes âgées de 60 ans et plus est la suivante :

- **56,28%** de femmes
- **43,72%** d'hommes

Le nombre majoritaire des femmes se confirme comme dans la population générale: **53,1%** de femmes contre **46,9%** d'hommes. Cependant le pourcentage des femmes est plus élevée (**+3,18%**) dans les tranches d'âge de 60 ans que dans la population générale. Cette situation est liée au fait que de façon générale, elles vivent plus longtemps que les hommes. En effet l'espérance de vie au niveau national est de **79,4 ans** pour les hommes et **85,7 ans** pour les femmes.

Dans la répartition des tranches d'âge, l'écart entre la part des femmes et celle des hommes se creuse davantage au fur et à mesure de l'avancée en âge.

### Regards croisés sur les personnes âgées

#### La problématique de l'isolement des aînés

L'allongement de l'espérance de vie n'est pas sans conséquence sur les conditions de vie des personnes âgées. Le diagnostic « **Bien vieillir vivre ensemble** » réalisé en **2010** et l'Analyse des Besoins Sociaux de **2013** avaient mis en exergue la problématique de **l'isolement** chez les aînés. Celle-ci demeure prégnante aujourd'hui au point que certaines personnes parlent d'une épidémie de la solitude. Selon la Fondation de France, **un français sur dix** dit se sentir seul. Parmi ces personnes, **plus d'une sur quatre** est un senior.

#### Pourcentage des personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge

Age	2011	2016
15-19 ans	1,2	0,7
20-24 ans	18,5	11,2
25-39 ans	12	12,5
40-54 ans	14,5	14,8
55-64 ans	16,6	19,4
65-79ans	22,4	20,2

Source : INSEE

Les mutations sociologiques avec l'éloignement géographique des familles et la perte d'autonomie des personnes peuvent les entraîner dans des souffrances quotidiennes de solitude et de mal être. Les répercussions de l'isolement sur la santé psychique et physique se caractérisent également par les phénomènes de dépression et de malnutrition.

Si la nécessité de rompre l'isolement des aînés est une évidence, les actions à mettre en place en sont pas aisées à pérenniser au quotidien. Tous les acteurs sont unanimes sur l'existence dans la commune d'une offre sociale importante mais certains habitants sont peu investis et se complaisent dans leur solitude.

### **Repérer les personnes « invisibles »**

Le repérage des personnes isolées est une démarche primordiale avant le développement des activités adaptées à leurs aspirations. Mais comment arriver à repérer les personnes isolées qui sont invisibles aux différentes activités de la commune? Telle est la question que se posent depuis plusieurs années les acteurs sur le territoire.

En effet, si des visites sont régulièrement effectuées chez certaines personnes âgées, bénéficiant de services d'aides à domicile et de portage des repas, d'autres personnes âgées isolées ne reçoivent pas de visite.

Ces personnes invisibles peuvent être des personnes en situation de pauvreté ou des personnes âgées seules qui pourraient avoir plus de difficultés à demander de l'aide soit par pudeur, par honte ou par peur de déranger ou d'être dérangées, soit parce qu'elles méconnaissent les dispositifs d'aides existants ou pensent ne pas pouvoir en bénéficier.

Il est nécessaire de repérer ces personnes isolées qui ne se manifestent pas et qui n'ont pas forcément de familles à leurs côtés afin de leur proposer une offre d'accompagnement adaptée à leurs besoins. La détection des besoins des personnes âgées isolées pourrait se faire à travers des visites à domiciles effectuées par des bénévoles. Différentes des visites de professionnels du secteur médico-social, ces visites auraient pour objectifs de créer du lien social et de divertir les personnes âgées tout en les informant sur les services et activités auxquelles elles ont accès.

Le Centre Social Saint-Exupéry avait mis en place une action dans ce sens. Mais, par manque de personnel et de bénévoles, l'action n'a pas pu se maintenir.

En plus des questions d'isolement, Les acteurs travaillant dans le champ social et des personnes âgées ont aussi mis en lumière d'autres enjeux du vieillissement sur le territoire:

### **Enjeu de l'adaptation au logement**

Chez plusieurs personnes âgées, les logements sont devenus non seulement vétustes mais surtout inadaptés à leur état et besoins actuels. L'inadaptation de leur lieu de vie est source de problèmes de santé et d'insécurité notamment à travers des accidents domestiques comme les chutes et les blessures. La construction de logements adaptés ou le relogement des personnes peuvent constituer des réponses pertinentes. Cependant il ne faut pas occulter la difficulté de convaincre les aînés surtout ceux âgés de plus de 75 ans de quitter leur logement, chargé de souvenirs et de mémoire, lieu d'enracinement du vécu et de référence identitaire.

Pour les personnes qui se montrent réfractaires au changement, les travaux de rénovation peuvent constituer la solution pour les protéger et répondre à leur aspiration première : vieillir dans leur logement.

Pour anticiper les problèmes de vieillissement en général et ceux relatifs à l'inadaptation du logement en particulier, une sensibilisation doit se faire en amont avec les pré-séniors (à partir de 55-60 ans) de façon à ce qu'ils prennent conscience des besoins et réalités à venir. Ainsi ils pourront plus facilement et sereinement se projeter à déménager par exemple dans des logements plus petits mais davantage adaptés, accessibles et confortables pour eux.

### **Enjeu de la mobilité des aînés**

La perte d'autonomie empêche les personnes âgées de sortir. Afin de leur permettre de conserver un certain degré d'autonomie et de prévenir l'isolement social, un système de transport est souvent mis en place, que ce soit pour les animations organisées par la Mairie (Goûters, repas des anciens, sorties culturelles) ou les activités animées par le Pôle «Mieux vivre ensemble» du Centre Social Saint-Exupéry. Ce pôle a mis en place une organisation pour faire les courses des personnes âgées dans des centres commerciaux de proximité dont la taille correspond mieux à leurs attentes. Mais le véhicule utilisé n'est pas adapté pour cette action et ne permet de prendre à la fois que **5 à 6** personnes. Au total, **15** personnes différentes bénéficient de ce transport personnalisé. Bien qu'appréciables, tous les types de transport mis en place pour les personnes âgées demeurent conjoncturels et ne répondent pas à leurs besoins quotidiens de déplacement.

On observe que la problématique de la mobilité dans sa globalité se pose à toutes les catégories de la population. Les actions à mettre en place devront s'effectuer à destination des Personnes âgées mais aussi des jeunes et le reste de la population (notamment les demandeurs d'emploi).

### **La précarisation de certaines personnes âgées**

Les acteurs du terrain font état de nombreuses personnes âgées ayant peu de moyens financiers. Ces dernières ne touchent pas une retraite complète car n'ayant pas travaillé ou ayant eu des emplois non déclarés. La plupart de ces personnes vit avec la pension de réversion de leurs époux. On constate une montée de la précarité de certains aînés qui sont en dessous ou à la limite du seuil de pauvreté.

### **Les implications du maintien à domicile et l'accompagnement dans les démarches administratives suite au développement du numérique.**

Les aspirations des personnes âgées à vieillir chez elles obligent à prendre en compte les difficultés auxquelles elles seront confrontées à domicile (maladies, apparitions de pathologies lourdes, perte d'autonomie...) et à prévoir un renforcement de l'accompagnement pour les actes quotidiens (Toilette, repas, ménage...). Une réflexion s'impose sur la prise en charge des personnes dépendantes qui seront potentiellement plus nombreuses à l'avenir compte tenu de la longévité grandissante. En effet, les aidants naturels déjà peu nombreux ne connaîtront pas une augmentation de leur nombre.

L'INSEE observe que **79 %** des aidants naturels ont entre **50 et 79 ans** et que leur effectif augmentera **moins vite** que celui des personnes âgées selon les prévisions démographiques.

En ce qui concerne les démarches administratives en général, les personnes âgées et leurs familles ne sont pas toujours à même de les effectuer de façon autonome, a fortiori les démarches en ligne qui sont pourtant la seule alternative pour de nombreuses formalités.

Un accompagnement doit être anticipé dans ce sens pour que les aînés ne soient pas exclus et privés de leurs droits du fait des évolutions technologiques. Il est essentiel d'étudier en amont ce phénomène afin de planifier une action publique efficace, cohérente et collective sur le territoire.

### 3- Les personnes en situation de handicap

Il existe sur la commune **184** bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) contre **119** bénéficiaires en **2012**.

Malgré la diminution du nombre d'habitants, on constate que le nombre des allocataires a augmenté. En effet, on constate une augmentation de **55%** de ces personnes qui connaissent des handicaps variés mais en général vivent dans une situation de vulnérabilité physique ou psychologique. Le handicap entraîne des difficultés de mobilité mais aussi d'accès à une vie sociale et culturelle.

#### Regards croisés sur les personnes en situation de handicap : Accessibilité et adaptation aux normes

Pour les personnes ayant un handicap moteur, il s'agit de répondre aux besoins d'accessibilité de façon générale à savoir faire l'effort d'adapter les équipements publics aux normes. Il est difficile de remettre toutes les infrastructures et équipements publics déjà existants aux normes. Toutefois, on devrait veiller à la conformité aux normes dans les projets, travaux et aménagements futurs sur la commune. Il est nécessaire de garantir l'accès des personnes en situation de handicap aux voies et bâtiments publics. En effet, l'accessibilité est un moyen d'intégration sociale des Personnes Handicapées, dans la mesure où elle leur permet comme tout citoyen d'exercer leurs droits et devoirs.

De plus, une commune accessible ne profite pas seulement aux personnes handicapées mais également aux autres personnes ayant des problèmes pour se déplacer sur la commune ( Personnes âgées, parents avec des poussettes, toute personne frappée par une perte de mobilité).

Pour les personnes ayant un handicap autre que physique, il convient d'assurer leur accompagnement et les orienter vers les structures compétentes dont la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

### 4- Les personnes en difficulté

#### 1526 allocataires CAF sur la commune

Il existe **1526 allocataires CAF** sur la commune contre **1357 allocataires** en 2012: **+169** allocataires en 5 ans à savoir une augmentation de **12,4%**.

Le nombre de personnes couvertes par ces allocations a aussi augmenté passant de **3543** personnes couvertes en 2012 à **3717** personnes couvertes en 2018 : une augmentation de **174** personnes équivalant à **4,9%**.

Le nombre moyen de personnes couvertes par allocataire est de **2,4** identique au département.

Si on considère les tranches d'âges des allocataires CAF, on constate que les allocataires les plus nombreux sont ceux âgés de **40-49 ans (26,7%)** suivis de ceux âgés de **30-39 ans (25,6%)**. Les allocataires les moins nombreux sont les plus jeunes, âgés de 0 à 19 ans qui représentent **1,9%** des allocataires.

Au niveau de la structure familiale des allocataires, ce sont les personnes isolées qui arrivent en tête. Elles représentent **40,1%** des allocataires. Ensuite, on a les couples avec enfants qui sont **31,8%**. Les familles monoparentales représentent **22,2%** des allocataires. Les couples sans enfants sont les moins nombreux (**5,7%**).

La comparaison avec la structure familiale des allocataires en 2012 permet de faire les constats suivants:

- Une augmentation des allocataires isolés de **6,3%**
- Une baisse des couples avec enfants de **5%**
- Une baisse des allocataires monoparentaux de **1,8%**

### **853 allocataires d'aide au logement**

On compte **853** allocataires d'aide au logement en 2018 contre **827** en 2012 : une augmentation de **26** allocataires (+ **3,14%**).

### **151 bénéficiaires de l'APA**

Il existe **151** bénéficiaires de l'APA sur la commune dont **116 à domicile** et **35 en établissement**. On comptait **138** bénéficiaires de l'APA en **2012** soit une augmentation de **13** allocataires (**9,42%**).

### **Des aides sociales variées pour les personnes âgées et handicapées**

**48** aides sociales aux Personnes âgées et **29** aides sociales aux personnes handicapées.

**4** aides ménagères dont 2 personnes âgées et 2 pour personnes handicapées.

**48** bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé ( AEEH) contre **30** en 2012.

**58** aides pour l'autonomie des personnes âgées contre **40** aides en 2012.

Les aides se répartissent de la façon suivante:

- 42 aides pour la télé- assistance
- 13 aides pour la garde ( mensuelle ou annualisée)
- 1 aide pour l'amélioration de l'habitat
- 2 aides pour l'accueil familial ( placé en famille d'accueil).

**41 bénéficiaires** de la **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**. Ce nombre est **identique** à celui de **2012**.

Cependant, la répartition est légèrement différente selon les 2 périodes. En effet, il existait en 2012, **38** bénéficiaires à **domicile** et **3** en **institution**. En 2018, le nombre de bénéficiaires en institution augmente passant de **3 à 7** au détriment du nombre à domicile qui passe de **38 à 34**.

Les données du Conseil Départemental font état de **321** personnes reconnues «**Travailleur Handicapé**» en 2018 contre **207** personnes en **2012**, soit une augmentation du nombre de personnes de **55%**. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

La situation s'est inversée entre la part des femmes et des hommes car on retrouve **53,5%** de **femmes** contre **46,42%** d'hommes contrairement à **2012** où on notait **53,6%** d'hommes et **46,3% de femmes**.

En ce qui concerne les cartes d'invalidité, leur nombre a diminué passant de **137** cartes d'invalidité en **2012** à **87** cartes en **2018**.

Les aides FSL du département sur la commune se répartissent en 4 types de la façon suivante :

Les aides **curatives énergie** (EDF, Engie) et les **aides pour le maintien** dans le logement arrivent en tête suivies des aides pour **l'accès** au logement et les aides pour les **dettes d'eau**.

Au niveau des aides FSL accordées à l'ensemble du Département, ce sont les aides curatives énergie ( EDF, Engie) qui sont les plus nombreuses, suivies des aides pour les dettes d'eau et les aides pour l'accès au logement.

Contrairement à l'ensemble du département qui connaît un nombre important d'aides pour les dettes d'énergie, ces types d'aides n'ont pas été attribuées sur la commune de Coulounieix-Chamiers au titre du FSL.

### **434 bénéficiaires de la Prime d'activité**

A toutes les allocations décrites, il faut ajouter la Prime d'Activité qui n'existait pas en 2012 et qui concerne aujourd'hui **434** personnes sur la commune.

Parmi ces bénéficiaires , certains cumulent la Prime d'Activité et le RSA et sont au nombre de **67** personnes.

### **345 bénéficiaires du RSA**

Parmi les **345** bénéficiaires du RSA on compte :

- **166** personnes isolées: **48,1%** des bénéficiaires du RSA
- **133** familles monoparentales: **38,6%** des bénéficiaires du RSA
- **38** couples avec enfants: **11%** des bénéficiaires du RSA
- **8** couples sans enfants: **2,3%** des bénéficiaires du RSA

Les personnes isolées et les familles monoparentales sont largement majoritaires chez les bénéficiaires du RSA.

## IV- L'ACTION SOCIALE SUR LA COMMUNE

---

### 1- Le CCAS ( Centre Communal d'Action Sociale) et ses activités

Le CCAS est un Établissement public administratif géré par un conseil d'administration présidé de plein droit par le maire. Les orientations et les priorités de la politique sociale locale sont définies par le Conseil d'Administration composé de 9 **membres élus** et de 8 **membres nommés**.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. De façon plus spécifique, les missions du CCAS concernent :

- l'aide légale qui, de par la loi, est la seule attribution obligatoire
- l'aide facultative pour laquelle il met en œuvre la politique sociale déterminée par le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration,
- l'animation des activités sociales.

Le CCAS est composé de **9** agents municipaux mis à disposition pour diverses missions.

#### Les aides du CCAS

Selon les statistiques du CCAS, il ressort que le nombre de dossiers traités et les demandes d'aides à tous les niveaux sont en baisse par rapport à 2012.

#### Les aides légales

Les aides légales portent sur les dossiers d'aide sociale pour personnes âgées, personnes en situation de handicap et les heures d'aide ménagère.

En **2018**, on a enregistré **32** dossiers d'aide sociale dont **11** pour personnes handicapées et **21** pour personnes âgées. Pour les personnes âgées, **35** dossiers d'obligation alimentaire ont également été traités. Les dossiers d'aide ménagère sont les moins nombreux et ont été au nombre de **4** pour l'année 2018.

On compte **29** notifications de dossiers APA en 2018 concernant la commune. Le CCAS a reçu **10** demandes pour une aide à la constitution de dossiers APA. En effet, il n'existe pas d'obligation de passer par le CCAS, les personnes pouvant elles-mêmes constituer leur dossier.

Parmi les aides légales, on peut citer également les cartes sésame au nombre de **21**.

#### Les domiciliations

On enregistre **95** élections de domicile au CCAS en 2018. Les demandes ont pris de l'ampleur au cours de l'année 2018 car le CCAS est passé de **29** élections de domicile (avec **29** personnes couvertes) en **2017** à **95** élections de domicile ( avec **197** personnes couvertes) en **2018**. Parmi les **95** élections, **77** sont des premières demandes et **18** des renouvellements. Parallèlement le nombre de radiations a aussi augmenté passant de **8** radiations en 2017 à **25** en 2018.

La croissance du nombre de domiciliations peut s'expliquer par la fermeture des services d'élections de domicile de l'ASD (Association de Soutien de la Dordogne) et du SAFED (Secours Aux Familles en Difficulté).

### Le registre canicule

Le CCAS est chargé également de la gestion du registre Canicule qui permet de contacter les personnes âgées et de les prendre en charge en cas de Canicule. Le nombre d'inscrits au registre est de **40** personnes en 2018. La majorité des personnes inscrites sont des femmes seules à **60 %**. Les couples représentent **25 %** des inscrits et les hommes seuls sont les moins nombreux à **15 %**.

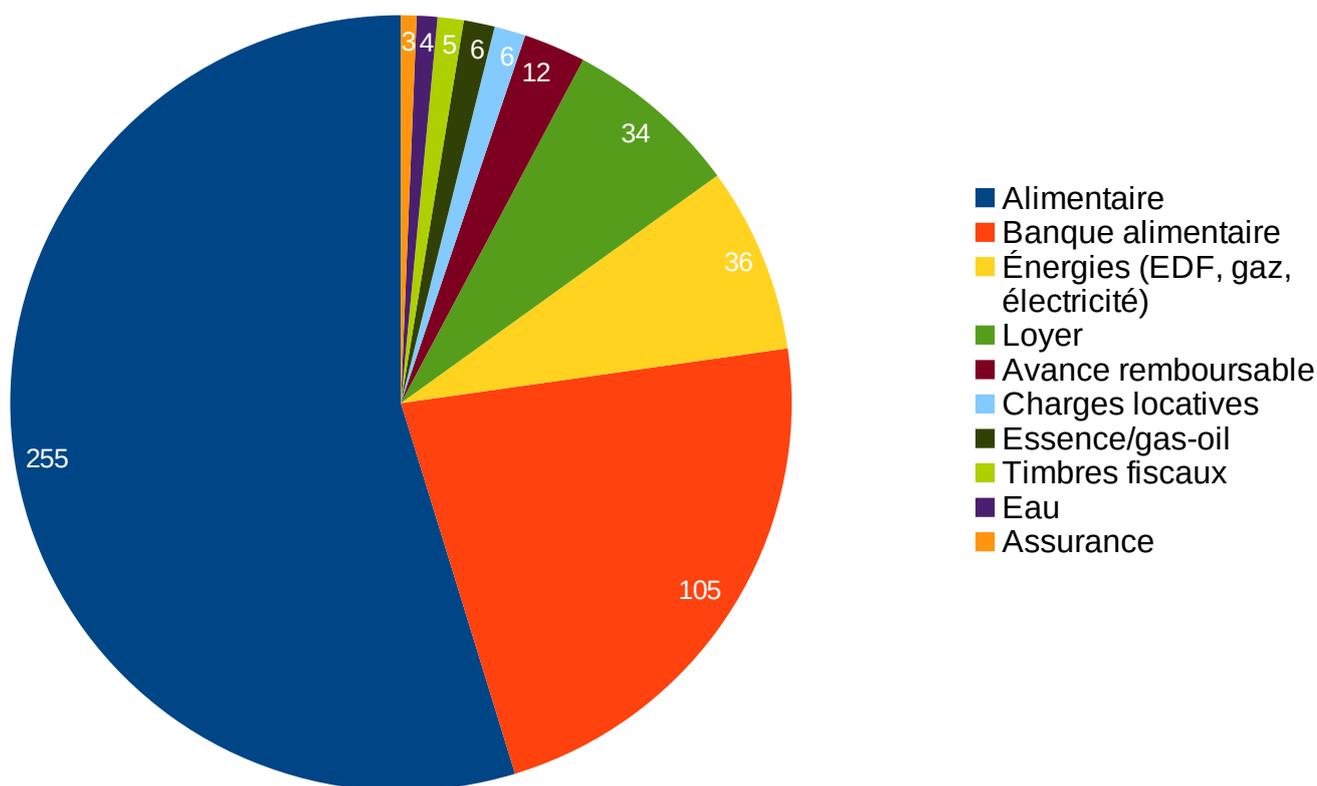
En ce qui concerne l'âge des inscrits :

- **67,5 %** ont **plus** de **80** ans
- **32,5 %** ont **moins** de 80 ans sachant que seuls **5 %** ont **moins** de 70 ans.

## Les aides facultatives

Ces aides sont variées et portent sur des besoins diversifiés: alimentation, charges liées au logement, finances, assurances etc.

### Les 10 aides les plus attribuées au CCAS



Source : Statistiques CCAS

### **Des aides alimentaires en baisse mais toujours en première ligne des demandes**

L'aide alimentaire est la première des aides demandées même si elle est en régression. En effet, le nombre d'aides alimentaires est estimé à **255** en **2018** alors qu'en **2012**, on comptait **351** aides. On constate une baisse de presque **100** aides (**-27,3%**) en 5 ans.

A ces aides alimentaires qui concernent principalement les chèques services (**au nombre de 234**) et les bons d'achat (**au nombre de 21**) il faut ajouter le Relais Alimentaire qui assure la distribution de denrées alimentaires toutes les 2 semaines d'avril à novembre. En 2018, **105** familles ont été enregistrées au Relais Alimentaire. Le nombre de familles est en baisse puisque le CCAS accueillait **138** familles en 2012.

De façon générale, le nombre d'aides facultatives a considérablement baissé. On passe de **613** aides accordées en 2012 à **397** aides accordées en 2018, ce qui représente une baisse de **35,2 %**. Cette baisse est consécutive à la diminution du nombre de demandes d'aides qui passent de **741** demandes en 2012 à **532** demandes en 2018 : **28,2 %** de diminution de demandes.

Cependant la part des aides accordées par rapport aux demandes est plus importante en **2018** qu'en **2012**. En effet, les accords d'aides représentent **95 %** des demandes en 2018 alors qu'ils représentaient **83 %** des demandes en 2012.

Si le nombre d'aides a diminué, le montant des aides facultatives n'a pas suivi cette baisse. Il a légèrement augmenté. En effet, ce montant est passé de **34 055,79 €** en 2012 à **35235,27 €** en 2018. Ce qui représente une augmentation de **1180€ (3,5%)** en **6** ans. Cette augmentation n'est pas significative. Mais on pourrait se demander pourquoi le montant est plus élevé alors que les aides ont baissé ? Cette situation s'explique tout simplement par le fait que les montants des aides demandées sont plus élevés en 2018 qu'en 2012 compte tenu de l'augmentation du montant des charges et des dépenses des foyers, consécutive à l'augmentation du coût de la vie.

### Comparaison des aides facultatives

Nature d'aide	2012	2018
Aides alimentaires	351	255
Aides pour l'énergie (gaz, électricité)	65	36
Loyer courant	47	34
Avances remboursables	13	12
Charges locatives	6	6
Carburant (essence, gas-oil)	8	6
Aides financières	16	2
Timbres fiscaux	2	5
Eau	15	4
Voyages SNCF	1	1
Voyages scolaires	5	2
Séjours vacances	1	2
Péribus	37	3
Taxe d'habitation	0	2
Formations	1	1
Frais médicaux	4	2
Assurances voiture	1	2
Assurance habitation	19	1
cantine	0	1
Formation	1	1
Frais de scolarité	1	1
Frais de déménagement	0	1
Réparation voiture	0	4
Crèche	2	0
Divers	17	13
<b>Total</b>	<b>613</b>	<b>397</b>

Source : Statistiques CCAS

### Regards croisés sur les activités du CCAS

#### **Au-delà des aides facultatives, assurer une mission générale de prévention et de lutte contre l'exclusion : Donner envie aux personnes et les accompagner vers une réelle autonomie**

Au-delà des chiffres, quand on se penche sur la nature des aides facultatives, on constate que les besoins des personnes en difficulté résultent essentiellement de l'état de précarité dans lequel elles se trouvent. En effet, les bénéficiaires du CCAS sont essentiellement les bénéficiaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi, travailleurs précaires, familles monoparentales.

Ces personnes se focalisent sur leurs difficultés financières et leurs principales préoccupations tournent autour de l'alimentation et du paiement de leurs charges (loyers, factures énergétiques, eau, etc.). Si on se réfère à la hiérarchie des besoins (pyramide des besoins selon Maslow) on comprend l'expression de ces besoins notamment l'alimentation qui est la première préoccupation pour les personnes en situation de précarité. En effet, il s'agit pour ces personnes de satisfaire au niveau physiologique les besoins de base indispensables pour la vie. Elles expriment alors des demandes matérielles.

Ce n'est pas pour autant qu'il faut réduire leur situation de précarité à son seul aspect monétaire. La pauvreté est une notion multidimensionnelle qui engendre certes des conditions de vie difficiles mais également des difficultés d'accès à l'information et aux biens immatériels comme la formation et les loisirs.

L'aide matérielle devant être temporaire et afin d'assurer sa mission d'action générale de prévention et de développement social, il ne suffit pas au CCAS de répondre à ces besoins matériels. La prévention, la lutte contre l'exclusion au profit de l'insertion sociale sont nécessaires pour l'accompagnement des personnes en difficulté car comme dit le proverbe «Si tu donnes un poisson à un homme, il mangera un jour, si tu lui apprends à pêcher, il mangera toujours».

C'est dans cette logique et afin de rendre les personnes autonomes et responsables, que le CCAS intervient pour proposer divers ateliers à ses usagers.

L'atelier cuisine une fois par mois avec une animatrice de la Banque Alimentaire permet de sensibiliser les personnes à l'équilibre alimentaire, de leur redonner l'envie et le plaisir de cuisiner par l'apprentissage des règles de l'alimentation saine, simple et accessible financièrement.

Quant à l'atelier bien-être qui a été animé par une socio-esthéticienne, il a permis de revaloriser les participants en les amenant à reprendre confiance en elles, à prendre soin de leurs corps et surtout permettre la promotion et l'accès à des produits cosmétiques faits maison, sains et économiques.

Diverses autres actions sont proposées et animées par le CCAS. C'est le cas de l'Atelier Couture au Vesti-shop et le jardinage qui permet de produire et consommer des légumes frais et sains. De façon générale, toutes ces actions permettent de créer du lien social, de responsabiliser les personnes et leur rendre acteurs de la préservation de leur dignité.

Malgré les différentes activités et la mise en place d'ateliers, certains acteurs qualifient l'action sociale de trop aidante, trop généreuse et avantageuse sur la commune. Cette situation encouragerait certains habitants à profiter des aides et à s'engluer dans le phénomène de l'assistanat.

Les acteurs qui prônent plus de rigueur dans l'attribution des aides souhaitent d'une part une meilleure lisibilité de l'utilisation des aides auprès des différentes structures et d'autre part une contrepartie des bénéficiaires afin de les responsabiliser et d'inscrire des valeurs.

D'autres acteurs soulèvent la question du manque d'autonomie des personnes aidées qu'il faudrait plutôt accompagner dans les actions et démarches que faire à leur place. En effet, les personnes en situation de fragilité qui arrivent pour les demandes d'aide manquent d'assurance et de repères. Elles sont consommatrices de services mais pas forcément actrices. Il est important de leur donner envie et leur rendre actrices en les incitant à agir elles-mêmes pour améliorer leurs conditions de vie.

### La problématique des soins

Il existe sur la commune **946** personnes couvertes par la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) parmi lesquelles **55%** sont des femmes et **45%** des hommes. A noter également que la moitié de ces bénéficiaires de CMUC (**50%**) proviennent du quartier prioritaire de Chamiers.

Il existe un lien incontestable entre la précarité et la dégradation de la santé. Les difficultés d'accès aux soins de même que certains comportements ou modes de vie inadaptés sont à la base des problèmes de santé. En effet, les personnes en situation de précarité ou d'isolement ont tendance à se passer des soins médicaux qu'ils considèrent comme secondaires surtout à titre préventif (soins dentaires, ophtalmologiques ou gynécologiques) et n'iront en consultation que lorsque leur état de santé s'est aggravé.

Ce déficit de suivi est non seulement inquiétant sur le plan de leur santé mais peut constituer un obstacle à leur insertion socio-professionnelle.

Les professionnels de l'insertion sociale qui accompagnent les personnes à la recherche d'un emploi constatent qu'une proportion importante a des problèmes de santé qu'il convient de résoudre en priorité avant de pouvoir exercer une activité salariée. Il est donc nécessaire d'orienter les personnes vers des services de soin adaptés à leur problème et surtout les sensibiliser à s'inscrire dans une démarche de soins.

Il convient également de communiquer sur les dispositifs existants en matière d'offre de soins et les dispositifs d'aide pour les personnes en situation de précarité.

C'est le lieu de parler du dispositif « ma commune ma santé » de l'association Actiom qui permet à tous les habitants de la commune d'accéder à une mutuelle avec des tarifs attractifs. De ce fait, des permanences ont lieu au CCAS et leur objectif est de recevoir dans les meilleures conditions tous ceux qui souhaitent se renseigner et les accompagner dans leurs démarches d'accès aux soins à travers une mutuelle ou l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS). En 2018, « ma commune ma santé » a tenu **24** permanences ayant permis de recevoir **80** personnes.

L'action communale est envisagée tant sur le plan de l'accès aux soins que sur celui de la prévention. C'est ainsi que le CCAS se lance dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité vers le bilan de santé pour leur permettre d'avoir un suivi médical complet et éviter les consultations en dernier recours. Cette action du CCAS vient compléter les autres ateliers mis en place pour une bonne hygiène de vie notamment l'atelier cuisine visant une alimentation équilibrée.

On remarque que sur la commune de nombreux projets concernent les jardins : Relais alimentaire, Afac24, Le chemin, Centre social...

Au-delà des jardins appréciables, ces projets permettent de développer des actions autour de l'alimentaire, de l'autonomie pour mieux manger, du rapport à l'alimentation et donc de la santé.

### **Anticiper les problèmes d'accès aux droits et services que va créer la dématérialisation des services publics.**

Au départ facultative, la dématérialisation des démarches administratives tend à devenir obligatoire dans de nombreux domaines. Ces nouvelles procédures peuvent constituer pour les personnes les plus fragiles un frein supplémentaire à l'accès aux droits. Les populations ne sont pas égales face à l'accès au numérique. Certaines personnes ont des difficultés financières pour s'équiper tandis que d'autres pour des raisons intellectuelles ou psychologiques ne peuvent pas être autonomes et capables d'obtenir les compétences numériques. Il y a également les personnes qui ont les bases mais doivent être aidées et accompagnées dans leurs démarches. Quant aux jeunes ils maîtrisent et utilisent les outils numériques de façon générale pour leurs aspects ludiques mais sont souvent incapables de les utiliser pour les démarches administratives.

Il est nécessaire d'anticiper ce phénomène de dématérialisation pour éviter de créer un fossé numérique qui aggraverait des situations de non recours et doublerait l'effet d'isolement des personnes. En effet, la fracture numérique peut se superposer à la fracture sociale si on n'y prend garde.

### **2- Un tissu associatif riche et engagé**

La commune de Coulounieix-Chamiers se caractérise par un tissu associatif dense avec des acteurs engagés et investis dans des domaines différents de la vie sociale : culture, action sociale, insertion socio-professionnelle etc. Le travail en partenariat est renforcé à travers une cohésion des acteurs sociaux. Cette richesse associative apporte un soutien non négligeable à l'action sociale locale.

### **Les principaux acteurs sociaux sur la commune**

#### **Le Centre Social Saint-Exupéry**

Le Centre Social Saint-Exupéry est un lieu de rencontres et d'échanges, un lieu de vie **ouvert à tous** au cœur de la ville. Il poursuit plusieurs objectifs dont le développement de liens entre les personnes, l'aide aux projets des habitants de la commune, notamment la mise en œuvre d'actions à vocation sociale, interculturelle, familiale et intergénérationnelle autour de **8 pôles**.

Il reçoit tout type de publics : jeunes, demandeurs d'emploi, personnes âgées etc. Le Centre Social connaît une augmentation des besoins qui s'est traduite par une croissance du nombre d'adhérents. Ce nombre a doublé entre **2010** et **2018**, passant de **425** adhérents en 2010 à **846** adhérents en juillet **2018**. Les activités proposées attirent de plus en plus de personnes. A titre d'exemple, l'Atelier plume a accueilli **200** stagiaires en juillet 2018.

Les activités du pôle Mieux vivre ensemble ont touché environ **176** participants autour de **4** axes que sont: La prévention, le lien social, l'aide à la vie quotidienne et la sensibilisation.

Cependant, de façon générale, le Centre Social manque de personnel, de bénévoles, d'espace et plus précisément de salles pour certaines activités dont notamment celles liées au pôle Mieux vivre ensemble.

### L'Association de prévention le chemin

Comme son nom l'indique l'Association de prévention vise à prévenir la marginalisation des jeunes et des familles. Elle propose à de jeunes adolescents, une action éducative individuelle ou de groupe dite de «**prévention spécialisée**» afin de faciliter leur meilleure insertion sociale par des moyens spécifiques et à travers une équipe de travailleurs sociaux. L'association organise dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et leurs familles.

Les séjours, la mise en place d'internat, les médiations familiales, les visites à domicile, les chantiers éducatifs font partie des outils d'intervention de l'Association. L'enjeu de l'autonomisation des jeunes est au cœur des actions où les éducateurs inculquent l'envie de faire et non faire à leur place.

Au total **970** jeunes ont été rencontrés en 2018 sur le périmètre d'intervention du Chemin dont **289** jeunes dans la zone Coulounieix-Chamiers Marsac sur l'isle. L'équipe éducative de Chamiers a rencontré **27** nouveaux jeunes.

Sur le périmètre d'intervention de l'Association, **543** jeunes ont été soutenus dans la zone de Coulounieix-Chamiers Marsac sur l'isle. En ce qui concerne les chantiers éducatifs, **70** jeunes ont été accompagnés dans le cadre de **29** chantiers éducatifs réalisés en 2018. Pour ces chantiers éducatifs, **27** jeunes ont été accompagnés dans le secteur de Coulounieix-Chamiers dont **14** jeunes NEET ( Not in Education, Employment, or Training c'est-à-dire Ni étudiant, employé, ni stagiaire) et **13** jeunes Non Neet.

### AFAC 24

L'Association Formation Avenir Conseils 24 (AFAC 24) a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle à travers diverses activités telles que des **ateliers** (mobilisation, chantiers d'insertion) des **actions** de **formation professionnelle** et des prestations **d'accompagnement**.

AFAC 24 reçoit majoritairement des personnes bénéficiaires des minimas sociaux, principalement du RSA. Pour l'accompagnement des personnes, l'Association dispose d'encadrants techniques et de salariés en insertion. Elle atteint 60 % de retour à l'emploi.

L'Association propose divers autres services comme le garage solidaire, le restaurant et des aides à la mobilité notamment à travers la **Plateforme MUST** ( Mobilité Urbaine et Sociale de Trajectoire).

Compte tenu des problématiques de mobilité évoquées sur la commune, la plateforme MUST est un outil important qui s'adresse à des jeunes et adultes, femmes et hommes, habitant les quartiers de la Politique de la Ville du Grand Périgueux en priorité, mais pas uniquement, pour lesquels la mobilité constitue une problématique dans leurs démarches d'insertion sociale et de recherche d'emploi.

Cette plateforme contribue à l'accès à une situation de mobilité autonome et durable adaptée aux besoins des personnes à travers l'information et l'accompagnement, le diagnostic mobilité, les ateliers thématiques et la mise à disposition de moyens de déplacement ( Vélo, voitures...).

### 3 S ( Solidarité Soutien Service)

C'est une association Intermédiaire à but non lucratif conventionnée par l'État au titre de **l'insertion par l'activité économique**. Elle accompagne des personnes très éloignées de l'emploi dont environ 30 à 40% de bénéficiaires du RSA. Plusieurs personnes ne sont ni autonomes ni fiables ( par rapport à la disponibilité). Le secteur géographique couvert par 3S étant vaste, il se pose des problèmes de mobilité des personnes recrutées.

L'Association propose 2 types d'actions :

- Mise à disposition de main d'œuvre chez des particuliers, associations, collectivités et entreprises. Les prestations proposées sont : entretien de locaux, des espaces verts, ménage, jardinage, repassage, bricolage divers, manutention, déménagement etc.
- Intervention dans le cadre des **ACI ( Ateliers et Chantiers d'Insertion)** où elle développe des activités multiples de manière à offrir des opportunités variées d'Insertion Professionnelle à un public **éloigné** de l'emploi en lui permettant de développer des savoir-être et des savoir- faire.

Le personnel mis à disposition est sous contrat du travail 3S et bénéficie d'un encadrement professionnel assuré par des personnes qualifiées.

L'association recrute des hommes et femmes en recherche d'emploi sans pré-requis de diplôme.

### L'EPED ( École des Parents et des Éducateurs Dordogne)

Cette association propose des actions pour répondre aux problématiques et demandes liées à la parentalité et à la famille. Elle est un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement des parents et des jeunes recherchant des réponses à leurs difficultés familiales, relationnelles et éducatives. Cette association s'adresse aux familles de tous milieux, adolescents, jeunes et adultes, professionnels (de l'éducation, l'enfance, le social...) , bénévoles associatifs etc. Elle propose de nombreuses activités impliquant les parents comme «le café des parents» qui a lieu tous les mois sur différents sites du département sur un thème précis avec la présence d'animateurs et d'intervenants extérieurs. Le thème est choisi par les parents et les échanges peuvent aboutir sur des orientations plus ciblées vers des structures institutionnelles. Environ une trentaine de cafés de parents ont eu lieu dans leurs sites d'intervention ( Mareuil, Thenon , Périgueux) dont une dizaine à Coulounieix-Chamiers.

En partenariat avec des structures comme le Centre Social ou les écoles, l'EPED s'oriente également vers d'autres activités comme l'accompagnement des familles à l'ouverture culturelle ( Action familles en scène) et l'amélioration de la relation des plus petits avec l'école pour faciliter leur première rentrée ( Action A petits pas à l'école).

### Le Centre Médico-Social ( CMS)

C'est un service du **Conseil Départemental de la Dordogne** ouvert à tous. Il regroupe divers professionnels qui offrent un service **personnalisé et adapté** à chaque situation.

Les problématiques traitées relèvent certes de la précarité mais aussi de la solitude et de l'isolement des personnes. En plus, il ressort une complexité administrative par rapport à des personnes reçues dont les problématiques n'ont pas toujours de réponses du fait de vides juridiques qui font qu'elles se retrouvent dans une sorte de zones de « non droit » ou entre 2 dispositifs pour lesquels elles ne remplissent pas toutes les conditions pour bénéficier ni de l'un ni de l'autre. Ce qui explique qu'une bonne partie des personnes arrivent au CMS lorsqu'elles sont déjà passées par d'autres structures qui n'ont pas pu leur trouver les réponses idoines ou les institutions compétentes vers lesquelles les orienter.

La problématique de l'accès aux droits est une réalité et s'accroît avec la dématérialisation des démarches administratives.

De plus, il manque des professionnels pour la prise en charge de pathologies ne relevant du secteur social mais nécessitant des spécialistes (médecins, psychologues, psychiatres).

Les informations préoccupantes sont de plus en plus nombreuses pour des enfants en situation de mal-être dans leurs familles.

### **Regards croisés sur les acteurs de la commune**

#### **Le travail en réseau**

Malgré la diversité et l'engagement des acteurs, les structures gagneraient à développer un réel travail en réseau car pour les différentes problématiques qu'elles traitent, une réponse en lien est plus efficace que des actions isolées. En effet comme dit le proverbe «seul on va plus vite, ensemble on va plus loin». Les acteurs sont nombreux sur la commune et devraient privilégier «le faire ensemble».

#### **La problématique des bénévoles**

Les bénévoles participent à la dynamique associative sur la commune. Le bénévolat permet à de nombreuses personnes âgées et isolées de s'impliquer d'une part à la vie de la commune et d'autre part de faire des rencontres et créer du lien social. Le fait de se retrouver aux activités associatives peut se prolonger dans leur domicile occasionnant une solidarité de voisinage et de mobilité. La participation de certaines personnes bénévoles à de nombreuses activités aurait même une fonction thérapeutique en ce sens qu'elle a un impact sur leur santé et un impact retardataire sur le vieillissement selon les retours faits par les médecins et les enfants de certaines personnes âgées.

Par leur implication citoyenne, les bénévoles représentent un formidable atout pour le développement social et culturel local et un atout économique important. Leur engagement dans les associations, le renforcement des liens intergénérationnels et leurs expériences permettent de les valoriser et peuvent profiter à l'ensemble des habitants.

Bien que variés et engagés, les acteurs ont toutefois des difficultés pour trouver des bénévoles pour leurs activités.

En effet, les associations ont de plus en plus de mal à recruter de nouveaux bénévoles ou remplacer ceux qui sont fatigués ou qui partent. Cette situation pose le problème de renouvellement des cadres dans les associations comme au Centre Social Saint-Exupéry.

Il convient d'anticiper les difficultés auxquelles pourrait être confronté le tissu associatif en recherchant des moyens de développement du bénévolat.

L'absence de bénévoles entraînera une baisse de la dynamique associative surtout si les financements recherchés ne sont plus attribués. Certaines associations ne pourront plus continuer à proposer des activités gratuites aux usagers du fait des coûts des prestations des intervenants non bénévoles.

## **V- SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONSTATATIONS ET DES PRINCIPAUX BESOINS SUR LA COMMUNE**

---

## I) Population générale

### Une population qui diminue

Les derniers chiffres actualisés de l'INSEE font état d'une population municipale de **7948** habitants. Sachant que cette population municipale était composée de **8151** habitants en 2011, on constate une diminution de 203 habitants soit **-2,5%** en 5 ans.

#### Population et démographie

Année	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
2011	8151	499	8650
2016	7948	430	8378

Source INSEE

Le recul démographique constaté sur la commune peut s'expliquer par la conjugaison de plusieurs facteurs :

#### - Le solde naturel

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Ce solde reste le moteur de la croissance démographique. Or sur la commune, le nombre de naissances ne compense pas le nombre de décès.

Autrement dit on compte plus de décès que de naissances les 5 dernières années sur la commune. En 2018, on compte **73** naissances contre **76** décès ( Source : État civil Mairie).

#### - Le solde migratoire

La baisse de la population est aussi liée à un solde migratoire déficitaire à savoir qu'il existe plus d'habitants qui quittent la commune que d'habitants qui viennent s'y installer : **-0,7 %** de solde apparent des entrées sorties sur la commune.

### - Un phénomène important de vieillissement

La part importante d'une population **vieillissante** à Coulounieix-Chamiers ne permet pas la croissance démographique. En effet, on retrouve une population vieillissante qui va continuer à **croître**. Or, à l'inverse, le nombre **peu élevé** de jeunes et des adultes en **âge de procréer** induit forcément une fécondité abaissée.

La tranche d'âge des jeunes de **15 à 44 ans** représente **31 %** de la population tandis que les personnes de **plus de 45 ans** représentent **52 %** des habitants.

### - Peu d'attractivité pour de nouvelles constructions

La baisse des constructions de logements peut être un indicateur du recul démographique à Coulounieix-Chamiers. En effet, les constructions sur la commune ont diminué au fur et à mesure des années passant de **32%** dans les années 1990 à **8%** aujourd'hui. La **perception** du coût élevé des impôts fonciers constitue un facteur négatif pour l'installation de jeunes familles sur la commune.

### - Les logements vacants

Le nombre élevé de logements vacants et leur augmentation peuvent aussi être pris en compte dans la baisse de la démographie de la population. Au nombre de **252** logements en 2013, ces logements vacants ont connu une croissance de **73,4%** atteignant **437** logements en 2018.

Un logement vacant est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation
- en attente de règlement de succession
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire ( un logement très vétuste).

De façon plus détaillée, la répartition des différentes classes d'âge de la population est la suivante :

- **1326** enfants de **0 à 14 ans** soit **16,4%** de la population
- **1252** jeunes de **15 à 29 ans** soit **15,4%** de la population
- **1292** adultes de **30 à 44 ans** soit **15,9%** de la population
- **1674** adultes de **45 à 59 ans** soit **20,6%** de la population
- **1558** adultes de **60 à 74 ans** soit **19,2%** de la population
- **1007** adultes de **75 ans ou plus** soit **12,4%** de la population

On constate que la tranche d'âge la plus importante de Coulounieix-Chamiers est la tranche des **45-59 ans**. La seconde tranche d'âge de la population la plus importante est celle de **60 à 74 ans**. La tranche des **0 à 14 ans** arrive en 3ème position suivie des **30-44 ans**.

Comparée à la répartition de **2011**, nous retrouvons une légère baisse de la population à toutes les classes d'âge sauf à partir des **classes d'âge de 60 ans**. En effet en 2011, on comptait **2427** personnes âgées de **60 ans et plus (28,8 %** de la population). En 2016, on compte **2565** personnes dans la même tranche d'âge (**31,6%**) soit une augmentation de **2,8%** de personnes pour cette tranche d'âge.

Ces chiffres confortent l'hypothèse de l'allongement de l'espérance de vie qui est un phénomène national et implicitement remarquable à l'échelle communale.

### Autres données générales

- **53,1%** de femmes et **46,9%** d'hommes.
- Augmentation des familles monoparentales de **14,5% à 18,9% (+4,4%)**.
- Diminution du nombre de ménages imposés: de **55,3% à 51,5%**.
- Un taux de pauvreté élevé: **18,6%** un peu plus élevé qu'au niveau national (**14%**).
- Un taux de chômage élevé: **17%** contre **10,1%** en Dordogne et **9%** en France.
- La majorité des habitants (**77,2%**) habitant la commune travaille dans une autre commune.
- **61,1%** de propriétaires contre **37,6%** de locataires.
- **1526** allocataires CAF sur la commune contre **1357** allocataires en 2012 : **+169 allocataires** en **5 ans** à savoir une augmentation de **12,4%**.
  
- Les 2 principaux parcs de logements sociaux comptent **898** logements sociaux.

Nécessité d'adaptation des logements d'une part pour le maintien des Personnes âgées à domicile et d'autre part pour encourager les jeunes à acquérir des maisons sur la commune. Pour le mieux vivre, plus de mixité sociale dans les logements.

## II- Focus sur les différentes catégories de populations

### Les familles/ les jeunes

#### Le constat

- Sensible baisse du nombre de jeunes à toutes les tranches d'âge (de 0 à 29 ans)
- Baisse du nombre de couples avec enfants
- Augmentation du nombre de familles monoparentales

#### Les principaux besoins

- Besoin de soutien à la parentalité
- Besoin d'orientation et d'accompagnement vers l'autonomie
- Besoin de mobilité
- Besoin de valoriser le potentiel des jeunes et d'encourager leur participation à la vie Citoyenne

### Les personnes âgées

#### Le constat

- Vieillesse de la population
- Un indice de vieillissement (**109,81**) inférieur à celui du département (**130,2**) mais largement supérieur à celui de la Région (**98,3**) et celui de la France Métropolitaine (**75,5**)

*L'indice de vieillissement représente le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.*

- Augmentation du nombre de personnes de plus de 60 ans: leur pourcentage est passé de **28,8% à 31,6%** en **5** ans.
- Les personnes de **plus de 65 ans** représentent **24,28%** de la population.
- Augmentation du nombre de personnes âgées va se poursuivre dans les prochaines années du fait de l'allongement de l'espérance de vie.

### Les principaux besoins

- Besoin de lutte contre la solitude et l'isolement
- Besoin de repérage et d'accompagnement des personnes âgées « invisibles »
- Besoin de logements adaptés ( Adaptation et/ou construction de logements adaptés)
- Besoins liés au maintien à domicile
- Besoins en matière de mobilité
- Besoin de soutien, d'informations et d'accompagnement dans les démarches administratives
- Besoin de mise en relation avec les acteurs institutionnels et associatifs

### Les personnes handicapées

#### Le constat

- **184** Bénéficiaires de l'AAH ( Allocation Adulte Handicapé)contre **119** bénéficiaires en **2012** (**+55%** de bénéficiaires)
- **321** personnes sont reconnues «Travailleur Handicapé».

En ce qui concerne les cartes d'invalidité, leur nombre a diminué passant de **137** cartes d'invalidité en 2012 à **87** cartes en 2018.

### Les principaux besoins

- Besoin d'accessibilité
- Besoin d'écoute, de valorisation et de participation à la vie citoyenne
- Besoin d'informations et d'accompagnement dans les démarches administratives
- Besoin de mise en relation avec les acteurs institutionnels et associatifs

### Les personnes en difficulté

#### Le constat

- 345** bénéficiaires du RSA
- 434** bénéficiaires de la prime d'activité sur la commune
- **67** personnes cumulent la Prime d'Activité et le RSA
- **772** demandeurs d'emploi sur la commune
- Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi : **+15%** en **5** ans
- Taux de chômage (**17%**) plus élevé que dans le département (**10,1%**) et en France Métropolitaine (**9%**)
- Parmi les allocataires CAF, **22,8% ont 100%** de leurs ressources provenant des prestations CAF et **37,5% ont 50%** de leurs ressources provenant de ces prestations
- Les aides alimentaires en première ligne des demandes au CCAS
- Diminution du nombre d'aides accordées au CCAS

### **Les principaux besoins**

- Besoin de remobilisation (donner envie) vers l'accès à l'emploi
- Besoin d'orientation et d'accompagnement pour lever les freins à l'emploi
- Besoin de responsabiliser et favoriser leur accès aux droits et à l'information
- Besoin de rendre les personnes autonomes et actrices
- Besoin d'actions favorisant la mobilité
- Besoin d'accès aux soins et d'actions en matière de santé
- Besoins alimentaires et d'actions préventives ( endettement, écocitoyenneté, équilibre alimentaire...)

### III- Éléments de conclusion et projection dans les prochaines années

Les acteurs sociaux font la description d'une commune agréable à vivre ayant de nombreux atouts. En plus des nombreux espaces verts, on trouve sur la commune toutes les infrastructures nécessaires: écoles, collèges, commerces, services médicaux et paramédicaux.

Sur le plan social, il existe une belle offre, active et positive avec de nombreux acteurs associatifs.

Au niveau des faiblesses de la commune, les points relevés concernent sa perte d'image et d'attractivité qui entraîneraient son amoindrissement en nombre d'habitants. Le territoire est vieillissant et ne connaît pas non plus de nouvelles constructions. Il en résulte un cadre bâti vieillissant qui ne répond pas aux standards attendus, sans oublier la présence d'amiante impactant 25% des logements.

Environ 80% des constructions datent d'avant 1999 avec un grand nombre de constructions entre 1946 et 1970.

Au niveau de la qualité de vie, la solitude notamment pour les personnes âgées et la dégradation des infrastructures (trottoirs, bancs) sont récurrentes de même que l'inadaptation des logements et la difficulté de se déplacer sur la commune surtout pour les personnes à mobilité réduite (problèmes d'accessibilité aux espaces publics).

En ce qui concerne les services de la Mairie, il est fait état d'un appauvrissement de l'offre publique en direction de la jeunesse: Moins d'éducateurs sportifs et baisse du nombre d'enfants au centre de loisirs qui relève désormais du Grand Périgueux.

L'activité économique en perte de vitesse est caractérisée d'une part par des fermetures importantes de commerces et d'autre part par la fragilisation des commerces restants.

Les conditions de vie sont difficiles pour certaines personnes qui connaissent une précarité et une paupérisation dont les principaux indicateurs sont entre autre le nombre important et croissant de demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de minimas sociaux : 22,8% des bénéficiaires de la CAF ont 100% de leurs ressources provenant des prestations sociales.

L'Anru est un atout pour améliorer et rénover le quartier de Chamiers. Pour que ce projet d'envergure de renouvellement urbain puisse atteindre ses objectifs de transformation et d'amélioration des conditions de vie des habitants, il est indispensable d'anticiper la question de son appropriation par les habitants. En effet, Le Renouvellement Urbain qui se profile sur la commune est une réalité qui implique un changement de la coloration de la photographie actuelle à observer de près et en lien avec l'ensemble du territoire de Coulounieix-Chamiers.

De façon générale, l'urbanisation représente un enjeu important pour la commune du fait du déséquilibre qui se constate entre les 2 entités que sont le bourg de Coulounieix et Chamiers.

Au regard du brassage de cultures et de populations au Bourg qui reste une ville dortoir avec moins de commerce, il faudrait également anticiper la revitalisation du centre bourg.

Entre les 2 entités, le quartier de Pagot connaît également des poches de pauvreté et en tant que quartier fragilisé mérite une attention pour prévenir à terme des problèmes de mixité sociale et générationnelle.

### **Pour aller plus loin**

Cette deuxième ABS a permis de voir l'évolution de la commune en comparant les données quantitatives entre 2 périodes. Dans un intervalle de 5 ans, la commune de Coulounieix-Chamiers a renforcé ses atouts concernant la richesse et la variété de ses acteurs qui proposent une belle offre attractive. Celle-ci représente un précieux avantage pour la commune dans la mesure où la réponse aux besoins sociaux ne peut s'envisager sans le partenariat avec les institutions publiques, privées et associatives.

L'ABS a révélé une persistance de la paupérisation de la population. Malgré la baisse de la population, le nombre de bénéficiaires de toutes les prestations sociales a augmenté de même que le nombre de personnes en difficulté.

Toutefois, on observe une réduction des inégalités sociales dans certains domaines. Le rapport interdécile qui représente l'écart entre les plus riches et les plus pauvres s'amenuise : il passe de **7,5** en 2011 à **3,6** en 2016. Des analyses plus poussées permettront de confirmer les statistiques INSEE.

En ce qui concerne les besoins, on constate :

- La persistance ou l'évolution de certains besoins déjà repérés
- L'apparition de nouveaux autres besoins
- La nécessité d'une vigilance pour des phénomènes émergents qui pourraient perdurer et se renforcer dans le futur.

### **Les besoins persistants**

Ces besoins concernent la lutte contre l'isolement qui avait déjà été identifiée dans la première ABS. Si la solitude est plus prégnante chez les plus âgés, il ne faut pas perdre de vue qu'elle touche aussi toutes les tranches d'âge qui souhaitent plus d'échanges et de liens sur la commune.

### **Les besoins ayant évolué**

La problématique des logements sociaux avait été traitée dans la première ABS non pas dans le sens de leur nombre mais dans le sens des problématiques repérées et de leur cumul qui reflétaient une image péjorative et peu attractive de la commune.

Le nouveau contrat ville et la mise en place du conseil citoyen ont contribué à valoriser les actions des habitants et devrait permettre de réduire considérablement les problématiques du «mieux vivre» sur le quartier de Chamiers.

Les questions autour du logement dépassent le cadre des logements sociaux pour se reformuler aujourd'hui en terme d'adaptation au vieillissement et aux attentes des plus jeunes et en terme de besoin de réhabilitation de l'habitat ( parc privé et public) sur le territoire.

### **Les nouveaux besoins**

L'ABS a permis d'identifier des besoins collectifs que la commune devra prendre en compte, dans 3 domaines :

### **Le besoin de mobilité**

Le problème de mobilité touche aussi bien les jeunes et les personnes âgées. Les déplacements à l'intérieur même de la commune sont très difficiles.

### **Le besoin d'accès aux soins**

Les professionnels de l'insertion sociale qui accompagnent les personnes à la recherche d'un emploi constatent qu'une proportion importante a des problèmes de santé qu'il convient de résoudre en priorité avant de pouvoir exercer une activité salariée.

### **Les Besoins que va créer la dématérialisation des services publics**

Il serait également indispensable d'anticiper pour toutes les catégories socio- professionnelles les problèmes d'accès aux droits et services que va créer la dématérialisation des services publics.

Les besoins sociaux évoluent, changent et se transforment dans le temps en fonction du développement des sociétés. C'est pourquoi l'Analyse n'est jamais définitive mais doit sans cesse se renouveler. L'Analyse des Besoins Sociaux n'est pas immuable mais s'inscrit dans une visée évolutive surtout dans une commune périurbaine appelée à se reconstruire avec à court terme l'émergence de nouveaux besoins sociaux.

# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

---

J u i l l e t 2 0 1 9

